Samedi, 1er septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 89.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . . .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.*)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 1er SEPTEMBRE 1849.

LA TRIBUNE DES PEUPLES PARTAGE LE SORT DE LA CAUSE QU'ELLE S'EST VOUÉE A DÉFENDRE.

Sous le régime de l'état de siége, notre journal avait été suspendu. Le rédacteur-gérant et deux personnes attachées à la rédaction furent emprisonnés et subirent une longue détention. Ces rigueurs n'avaient d'autres motifs que la publicité donnée par le journal à deux proclamations, dont l'une portait la signature d'un grand nombre de représentants, dont l'autre exprimait l'opinion de la presse et d'une partie de la jeunesse des écoles : pièces criminelles, dit-on, commençant dû provoquer la manifestation du 13 juin. Bientôt la justice appréciera le caractère des pièces incriminées. Comme nous avons été poursuivis pour les avoir publiées, nous dirons, pour notre part, que nous ne concevions la manifestation projetée pour le 13 juin que comme une démarche constitutionnelle, légale et éminemment pacifique.

Ce n'est certes pas notre journal qui poussera jamais la population de Paris aux émeutes, qui suscitera la guerre civile. Rien n'est plus contraire à l'esprit de notre œuvre. Nous servons la cause des Peuples; les Peuples continuent de fonder leurs espérances sur les forces de la nation française; les émeutes et les guerres civiles n'auraient d'autre effet que d'énerver la nation; elles ne peuvent profiter qu'à nos ennemis. Ils le savent bien. L'histoire de la révolution et de l'empire leur apprend combien il serait dangereux pour eux de réveiller l'esprit national des Français par une attaque ouverte.

Depuis la Révolution de juillet ils ont changé de tactique. Leur plan consiste à cerner la France, à laisser ses forces se consumer dans des luttes intestines. En attendant leurs armées parcourent l'Europe depuis le Niémen jusqu'aux Alpes et au Rhin, détruisant partout les éléments moraux d'indépendance et de liberté, et s'emparant de toutes les ressources matérielles.

Ce plan n'est plus un mystère pour personne; ce que l'on connaît moins, c'est l'état des pays et les dispositions des populations intéressées dans la lutte. Nous étions en position d'avoir, à ce sujet, des renseignements particuliers. Nous les communiquions à la France dans l'intérêt de la cause commune. Ces affaires, que l'on s'obstine à appeler étrangères, sont pour la France des affaires intérieures, des affaires intimes. C'est à Pétersbourg et à Londres que se combinent, c'est à Rome, à Rastadt et à Komorn que se décident les affaires que l'on traite à la Bourse de Paris. Des chances morales de cette lutte entre le vieux monde et le monde nouveau dépendent les mouvements du monde matériel. Dans cette conviction, tout en donnant des renseignements matériels sur les hommes et les choses de l'étranger, nous appelions l'attention de l'Europe sur les graves questions morales qui agitent la société française. Ce sont les idées écloses à Paris qui ébranlèrent les pavés des capitales de l'Autriche et de la Prusse, et obligèrent le souverain pontife à abandonner Rome. Cet antagonisme entre les forces terrestres de l'étranger et l'action intellectuelle de la France ne peut trouver de solution que dans le réveil universel de ce sentiment qui a créé et inspiré toutes les nationalités chrétiennes, dans le réveil du sentiment chrétien, dans la résurrection de l'idée chrétienne et son application sérieuse aux lois qui régissent la société civile et les affaires matérielles.

Tel a été notre programme au 15 mars. Ils nous accusaient d'en avoir méconnu l'esprit et la lettre, ceux qui nous dénonçaient comme coupables d'avoir fomenté la discorde intérieure. La justice a repoussé ces accusations en nous laissant libres de toute poursuite.

Nous sommes décidés à continuer notre œuvre.

Dans la nuit du 13 au 14 juin, à une heure du matin, alors que notre journal allait être livré aux presses, un demi-bataillon de ligne, une quarantaine de sergents de ville en uniforme ou en bourgeois, un commissaire de police, assisté d'un officier de paix, occupèrent militairement nos bureaux et la maison où ils sont situés.

Après une minutieuse perquisition, après avoir renvoyé nos compositeurs et quelques-uns de nos employés qui étaient là, retenus par leurs fonctions, le commissaire de police déclara à notre rédacteur-gérant qu'il l'arrêtait par *mesure de sûreté* en vertu d'un ordre émané du ministre de l'intérieur ; en même temps il fut procédé à l'arrestation de deux autres rédacteurs de la *Tribune des Peuples*; puis les scellés furent apposés sur les portes de nos bureaux.

Quelques jours après cette expédition, on nous signifia un arrêté du pouvoir exécutif en vertu duquel la publication de la *Tribune des Peuples* était suspendue; elle l'était déjà de fait; en même temps nous reçûmes avis du parquet que notre numéro du 13 juin (édition du matin) était poursuivi.

Quel a été le résultat de toutes ces rigueurs?

Huit jours après leur apposition, les scellés furent levés. Sans explication aucune, un mois après leur incarcération, nos deux rédacteurs arrêtés en même temps que notre rédacteur-gérant furent rendus à la liberté; lui-même, après une prévention de soixante-cinq jours, fut mis hors de cause par une ordonnance de non-lieu rendue par la chambre des mises en accusation. Le procès de presse est abandonné.

L'état de siége est levé; nous rentrons dans le droit commun : nous reparaissons.

Nous sommes donc quittes de toute poursuite, notre journal reprend le cours de sa publication. Qui reparera le mal fait autour de nous? Qui fera oublier leurs souffrances aux soixante familles que notre publication faisait vivre? Qui nous fera oublier les jours de captivité? Quel est celui surtout qui nous rendra nos amis proscrits?...

Nous venons de raconter en peu de mots les mesures dont nous avons été les victimes ; nous ne voulons pas les apprécier : il y a des faits qui parlent d'eux-mêmes. Nous nous bornons à demander au gouvernement ce qu'il a gagné en nous frappant de toutes ses rigueurs, ce qu'il a gagné en force, en dignité, en stabilité ? Si nous avions enseigné l'erreur, nous serions tombés avec notre erreur. Mais si au contraire notre enseignement était une parole de vérité et de salut !........

Hommes du pouvoir, héritiers de Février, nous vous supposions plus de scrupules?

Des six journaux suspendus le 13 juin, la *Réforme*, la *Démocratie pacifique* et la *Tribune des Peuples* sont les seuls qui aient repris le cours de leur publication.

Pour la *Vraie République*, le *Peuple* et la *Révolution démocratique et sociale*, la suspension il faut l'espérer ne sera pas un arrêt de mort.

LA QUESTION FINANCIÈRE.

I.

Quand bien même il n'y aurait en ce moment d'autre question à résoudre au monde que la question financière ;

Quand bien même la France ne se débattrait pas aussi douloureusement entre la monarchie et la république, et que le souffle de la liberté n'ébranlerait pas toute la vieille Europe ;

Quand bien même le prolétariat ne se dresserait pas livide et implacable devant les aristocraties de tout degré ;

Quand bien même les miracles de l'industrie et les promesses de la science n'ouvriraient pas à nos yeux éblouis des horizons nouveaux et sans limites ;

Quand bien même les audaces de la pensée n'auraient pas sapé toutes les bases anciennes et ne nous précipiteraient pas avec une énergie fatale vers l'inconnu !

Quand bien même enfin toutes les révolutions accomplies depuis soixante ans, les souffrances et les combats de la génération présente, la marche irrésistible des Peuples vers la justice et la liberté ne prépareraient pas une transformation suprême de la civilisation,

La question financière seule, telle que la nécessité la pose aujourd'hui suffirait, pour opérer de gré ou de force cette transformation.

En effet, le système de finances qui soutient toute notre organisation publique est aux abois.

Plus d'équilibre possible entre les recettes et les dépenses du budget, sans une révolution financière complète.

Des anciennes sources de revenus, les unes sont fermées par la main du progrès, les autres sont taries par la stagnation des affaires ; et cependant les besoins et les charges augmentent d'heure en heure...

Non seulement nous ne pouvons pas payer les dettes anciennes, mais nous ne pouvons vivre un jour désormais sans en contracter de nouvelles.

Si du moins il nous était permis de creuser indéfiniment au dessous de nous cet abime qu'on nomme la *dette publique!* mais combien de temps encore trouvera-t-on des prêteurs, même aux plus dures conditions?

Que l'une des mille éventualités qui pèse sur nous vienne à éclater, par exemple la guerre européenne de principes prédite par Napoléon, et qui s'approche chaque jour de nos frontières avec les armées russes, où trouverons-nous de l'argent ?

On ne réfléchit pas assez à cette position ; on ne comprend pas assez que la question financière porte en elle-même tous les périls et tous les problèmes de la situation, parce que la question financière résume avec la rigoureuse précision des chiffres,

La paix et la guerre ;
Le gouvernement et l'ordre ;
La liberté et le progrès ;
Le travail et le crédit ;
L'agriculture, l'industrie et le commerce ;

N'a-t-on pas cent fois démontré que depuis un siècle en France c'était par la question financière qu'avait péri tous les gouvernements monarchiques ou révolutionnaires ;

Que sans les embarras financiers légués à Louis XVI par ses deux prédécesseurs, la grande révolution n'aurait pas éclaté comme la foudre au sein des Etats-Généraux de 89 ;

Que sans le discrédit des assignats la République de 92 ne serait pas tombée ;

Si Louis-Philippe n'avait pas opiniâtrément ajourné les réformes financières, s'il n'avait pour grossir le budget de la corruption, pour enceindre Paris de bastilles, pour livrer les chemins de fer aux banquiers, augmenté la dette publique de deux milliards et demi, la bourgeoisie ne l'aurait pas abandonné en Février, il ne fût pas tombé sous la révolution du mépris.

Qu'est-ce qui a perdu le gouvernement provisoire, si ce n'est son incapacité financière ?

Qu'est-ce qui a soulevé contre la République naissante l'inimitié des campagnes, et amené le triomphe de la réaction ?

Ce ne sont pas les circulaires de M. Ledru-Roll

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 1er SEPTEMBRE 1849.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES.

Comment l'Angleterre et la Russie font leurs affaires en Asie. — L'avénement au trône de Perse de Mohammed Chah le Kadjar. — Journal tenu sur les lieux en 1834.

L'Europe est trop agitée pour que l'opinion publique puisse s'occuper des événements qui ont eu lieu en Orient. Les gouvernements qui se sont succédés en France ont habilement profité de cette agitation intérieure pour résoudre les questions extérieures dans leur intérêt.

On sait que cet intérêt était diamétralement opposé à celui de la nation française. L'intérêt dynastique de Louis-Philippe lui imposait la nécessité de rester en paix avec les vieilles dynasties, paix qu'on n'obtenait qu'à force de sacrifices.

Dans l'Europe pourtant, le gouvernement de Louis-Philippe croyait nécessaire de ménager l'opinion publique. Il en trouvait le moyen dans les usages de la diplomatie. Toutes les fois qu'il s'était agi de conclure un traité honteux pour la nation et ruineux pour ses intérêts, on le stipulait en grand secret, on le mettait en exécution avec mystère, et on ne le rendait public qu'après l'avoir érigé en fait accompli.

Ajoutons que les puissances étrangères permettaient aux ministres de Louis-Philippe certaines réticences, de même que certaines hardiesses de langage qui leur donnaient une contenance devant le parlement et la presse. Les puissances étrangères aidaient, autant qu'il était en elles, et Louis-Philippe et ses ministres dans la tâche difficile de donner le change à l'opinion publique. Le fait est que personne en France, ni ailleurs, n'était dupe de ce manége.

Dès les premiers jours du règne de Louis-Philippe, son secret fut trahi. On demandera naturellement à quoi pouvaient servir tous ces mensonges officiels de tant de diplomates étrangers et français? Dans quel but se donnaient-ils la peine de tromper le monde sur les choses dont ils le savaient perfaitement instruit? — La réponse que nous ferons à cette question est très humiliante pour l'humanité officielle.

Oui! tout le monde officiel savait ce que voulait Louis-Philippe; mais on voulait avoir l'air de l'ignorer. Tout le monde officiel savait qu'il abandonnerait les Polonais et les Italiens, et l'Egypte et la Syrie! — Disons-le franchement, on désirait au fond qu'il les abandonnât.

Les hommes qui ont une même foi, ont presque toujours les mêmes craintes et les mêmes espérances.

Tous les égoïstes voulaient également la destruction de ces Peuples odieux qui continuaient les traditions de devouement, de courage, de foi. Comment! viendrait-on par hasard nous prêcher ces choses-là ? Qu'ils périssent! notre tranquillité l'exige.

Tous les égoïstes pensaient ainsi, mais ils n'osaient le laisser voir. Bien au contraire, dans des manifestations publiques, ils assuraient de leurs sympathies les mêmes Peuples dont ils avaient au fond du cœur juré l'extermination. Ils applaudissaient aux discours libéraux de Louis-Philippe. Ils se plaignaient souvent de sa conduite. Ils l'accusaient de les avoir trompés. «Ah! si le roi avait voulu agir!» disaient-ils en soupirant.

La diplomatie, les ministres et leurs journaux avaient intérêt de fournir à ces hommes le prétexte de pouvoir se dire trompés.

L'opinion publique en Europe exigeait tous ces ménagements et tous ces mensonges. En Orient on se tait et on agit. Comme le gouvernement français ne voulait ni ne pouvait agir, il ne lui restait qu'à se taire.

Cependant s'accomplissait dans un des grands empires de l'Orient un fait décisif, une réforme dynastique.

L'Ivan (le royaume de Perse) fut forcé, de par les puissances européennes, de se soumettre à une espèce de sanction pragmatique. Une loi héréditaire dynastique fut établie la Perse. La Russie l'avait voulu, l'Angleterre y coopéra.

Nous publions des mémoires où l'on verra les moyens dont ces puissances intéressées se sont servies pour amener cet événement. Car c'est un événement pour l'Orient.

Dans les pays musulmans, la succession est réglée par des lois et des coutumes particulières. Le pouvoir (le trône) est regardé comme une *propriété* conquise. En cela les mahométans sont parfaitement d'accord avec les légitimistes français. Le pouvoir (le trône) appartient à la famille qui s'en est emparée.

Quant à la manière d'hériter de ce trône, le système mahométan diffère beaucoup de celui des légitimistes français. Ceux-ci croient que le droit de régner ne réside légitimement que dans l'individu qui descend du régnant en ligne directe. L'individu doit être mâle, d'après la loi salique. Il y a pourtant des pays chrétiens et catholiques où l'on croit que la faculté de régner *peut être accordée par Dieu* à un individu femelle.

Chez les Orientaux la propriété du trône appartient à celui d'entre les membres de la famille qui réussit à s'y établir. Les moyens de s'y établir sont de la même nature que ceux dont on se sert en France pour obtenir en emploi : l'argent, la protection, le talent. Abbas Mirza n'était pas le fils aîné de Teikh-Ali-Chach ; encore enfant, sa vivacité, son esprit, son adresse dans les exercices gymnastiques et l'à-propos de ses réparties furent remarqués par le père, qui le nomma son héritier présomptif au préjudice de ses aînés.

Après sa mort prématurée, le changement dynastique actuel en Perse s'est effectué par le moyen de la protection et celui de l'intimidation.

La Russie et l'Angleterre protègent depuis longtemps les souverains persans, dont ils se servent pour exploiter leur malheureux pays. Or, il pourrait arriver qu'à un souverain pacifique, parfaitement soumis aux ambassades de Russie et d'Angleterre, pût succéder un usurpateur récalcitrant et intraitable.

La famille royale de *Kadjares* était très nombreuse et les chances de succession échappaient à tout calcul. Il devenait impossible à l'ambassadeur russe de s'assurer de l'héritier présomptif. La Russie jugea nécessaire de désigner d'avance cet héritier ; elle appliqua à la Perse les usages qui règlent l'héritage impérial en Russie. Elle enjoignit au roi de Perse de reconnaître pour héritier le fils aîné de son fils aîné, à l'exclusion de tous autres parents.

La Russie, qui n'a jusqu'à présent agi sur la Perse que par ses armes et ses influences diplomatiques, y exercera désormais une véritable suzeraineté. Elle y a fondé un nouveau droit dynastique. Elle protégera les successeurs légitimes de son protégé. La Perse n'est plus qu'un fief qui relève de l'empereur de Russie.

Le gouvernement français laissa faire; dans les négociations qui ont précédé et suivi ce changement dans les lois fondamentales d'un grand empire d'Orient, on n'a pas entendu prononcer le nom de la France. Etait-il de son intérêt de s'annuler aussi complètement? Nous l'ignorons.

Mais on sait ce que que l'intérêt dynastique avait à gagner en s'annulant devant la Russie et l'Angleterre. La France payait les ambassadeurs et les agents diplomatiques qui a aient pour toute instruction de laisser faire les ambassadeurs et les agents russes et anglais.

On verra dans les mémoires que nous publions l'historique de l'établissement en Perse d'une pragmatique-sanction dynastique inaugurée par les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre.

non, personne ne l'a jamais cru sérieusement. C'est l'absence de mesures réparatrices pour les finances, c'est l'impôt des 45 centimes !

L'urgence de la révolution financière était si universellement sentie alors, on voyait si clairement que le salut de la République, que la paix ou la guerre civile y était attachée, qu'un banquier conservateur venait proposer au gouvernement provisoire comme moyen de salut... LA BANQUEROUTE !

Eh bien ! aujourd'hui, après dix-neuf mois de misère et de déchirements, l'urgence de la question financière est-elle moindre? Pour avoir bravé et subi toutes les conséquences du mal, les gouvernements qui se sont succédés en France l'ont-ils rendu moins profond?

C'est aux faits de répondre.

Afin de comprimer au dedans les masses dont on augmentait les impôts et auxquelles on refusait le droit au travail, il a fallu entretenir sur le pied de guerre une armée de cinq cent mille hommes!

Afin de comprimer au dehors l'élan des nationalités vers la liberté, on a consumé quelques quarante millions à destruction de la République romaine.

Tant pour réparer les fautes de la monarchie que pour suppléer au déficit des revenus publics, il a fallu contracter un emprunt plus lourd que tous ceux du passé, ajouter soixante-dix millions de rente à la dette consolidée, et pourtant, malgré tous ces sacrifices, le budget de 1849 ne se soldera pas sans un déficit de trois cents millions.

Enfin, les réductions d'impôt exigées depuis si longtemps par l'opinion—la réduction de l'impôt du sel, la réforme postale, l'aboli on de l'impôt sur les boissons—sont venues porter le dernier coup aux finances de l'Etat.

Nous savons qu'il y a des habiles qui prennent texte de ces réformes pour crier bien haut que c'est le gouvernement républicain qui ruine les finances du pays. Mais que peuvent répondre ces grands financiers, lorsqu'on leur remet sous les yeux le sort de la monarchie de Juillet?

Elle refusait obstinément ces réformes, l'équilibre du budget s'en est-il mieux rétabli?

Faut-il leur rappeler que, dans les dernières années de la monarchie, la dette flottante s'est accrue de six à sept cents millions?

Alors M. Thiers jetait le cri d'alarme, il s'écriait que *l'on allait aux abîmes!* il voulait sauver la monarchie. Aujourd'hui cet homme d'Etat déclare *qu'il n'y a rien à faire*: pourquoi? la conscience de nos lecteurs répondra.

Mais que feriez-vous donc, ô charlatans de toutes nuances, le lendemain d'une restauration de plus qu'hier et de plus qu'aujourd'hui?

Votre ignorance passée n'est-elle pas le gage de votre incapacité future?

Et qu'importe à la solution du problème financier que le chef du gouvernement se nomme Président, Roi ou Empereur?

Heureusement le ministre actuel des finances, M. Passy, quoique élevé à l'école constitutionnelle, n'a pas cru, comme M. Thiers, qu'il fallût attendre le retour de la monarchie pour s'occuper de cette plaie saignante qui menace de mort la société.

C'est un courage et une loyauté dont il faut lui tenir compte, toute abstraction faite de la valeur de ses idées.

Il ne désespère pas du salut de la chose publique, lui, puisqu'il tente le remède.

Aussi, voyez quel concert de malédictions s'élève contre le ministre réformateur dans le camp de l'usure!

En un jour, M. Passy a perdu auprès de ses anciens amis tout crédit et sa longue réputation de sagesse et de capacité; c'est un esprit aventureux, un révolutionnaire, un *socialiste!*

Nous examinerons prochainement quelle est la valeur du plan financier de M. Passy et jusqu'à quel point il mérite les attaques dirigées contre lui par les *républicains honnêtes et modérés.*

Il est probable du reste que le ministre succombera : déjà on parle de sa retraite. Alors nous retomberons dans le *statu quo* et M. Thiers triomphera!...

Nous allons passer rapidement en revue les principaux événements qui se sont succédés en Italie depuis le 13 juin.

En Piémont, un fait des plus notables et des plus importants, c'est l'évacuation d'Alexandrie par les Autrichiens. Nous ignorons jusqu'à présent les causes de cet événement, et si l'abandon a été volontaire, ce que nous aurions peine à croire, car l'Autriche ne lâche point facilement sa proie. Nous pensons que l'attitude de la population et celle des troupes piémontaises ont été pour beaucoup dans cette décision.

L'état de siége de Gênes a été levé à propos des élections. Les ministres du roi de Sardaigne ont eu le bon esprit de comprendre que les élections, pour être constitutionnelles, doivent être faites sous l'empire de la liberté et non sous le règne des lois d'exception.

Les élections en Piémont ont donné la majorité au parti démocratique et non au parti démagogique, comme le dit le *Journal des Debats*, cet insulteur public sous tous les régimes.

La paix a été conclue entre l'Autriche et le Piémont, et les ratifications ont été échangées. Une loi a été présentée aux chambres par le ministère pour obtenir un crédit de 75 millions destinés à satisfaire la cupidité de l'Autriche. Le roi Charles-Albert est mort assez à temps pour ne pas être témoin de la dernière humiliation imposée à son pays.

Radetzki, après avoir incarcéré, confisqué, fusillé tout à son aise, a proclamé deux ou trois amnisties, l'une à l'occasion du traité avec le Piémont, l'autre à l'occasion de la fête de son seigneur et maître l'empereur d'Autriche. Ces amnisties ne laveront pas la tache de sang qui souille le drapeau impérial et ne feront pas oublier qu'à Brescia douze potences ont été dressées le même jour et à la même heure pour douze défenseurs de l'indépendance italienne.

Venise s'est immortalisée par son héroïque résistance. Tous les combats qu'elle a livrés aux Autrichiens ont été glorieux pour elle. Elle avait rompu les négociations avec les Autrichiens; mais que pouvait-elle espérer après que le Piémont avait conclu la paix et ne pouvant plus attendre de secours de la Hongrie? Manin a repris les négociations et Venise a capitulé.

La Toscane désormais ne sera plus qu'une annexe de l'empire autrichien. Dix mille Croates doivent l'occuper, et on a affublé ou l'on doit affubler le grand-duc, le plus pacifique de tous les hommes, du titre de feld-maréchal, sans doute pour lui donner le pas sur les généraux autrichiens. Nous voudrions savoir si la France consentira sans mot dire à cette usurpation.

Rome, qui a succombé après un mois de tranchée ouverte, n'a pas tardé à voir renaître tous les vieux abus du régime pontifical dont nous devions la délivrer. Le pape refuse de dégager la parole de M. Odilon Barrot et ne veut à aucun prix accorder *ces institutions libérales* promises par notre ministère. L'armée française est bien vue à Rome, grâce à son admirable discipline; mais officiers et soldats sont tenus en quarantaine par la population de toutes les classes.

A Naples règne la terreur sous les auspices du drapeau blanc ; tous les anciens députés de la gauche sont poursuivis. Tout homme soupçonné d'idées libérales est en proie aux persécutions ; quant à la Constitution, elle n'est plus qu'une lettre morte, un vain mot.

La Sicile a aussi sa part de rigueurs, et beaucoup de ceux qui sont rentrés sur la foi de l'amnistie expient leur confiance dans les cachots.

Tel est en résumé le tableau que présente l'Italie : qu'il est différent de celui qu'elle offrait en avril 1848 !

Nos prévisions relativement aux affaires de Rome ne se sont que trop réalisées. Nous avions prédit que la France ne serait pas maîtresse d'empêcher une réaction, et la réaction à Rome est toute puissante. Tous les employés, tous les fonctionnaires qui ont servi la République romaine sont destitués. Tout citoyen qui a pris parti pour la République est menacé du cachot; tous les représentants sont dans l'exil. La réaction ne s'arrête même pas là; elle frappe encore ceux dont la fidélité au Pape n'est pas douteuse, s'est montrée même avec éclat, mais qui sont coupables, comme le comte Mamiani par exemple, de vouloir poser des limites au pouvoir temporel des papes.

Nous avions prédit que, lorsque nous aurions pénétré de vive force dans la vieille capitale du monde, tout ne serait pas fini; qu'alors au contraire tous les embarras, toutes les difficultés allaient se dresser devant nous : et depuis bientôt deux mois que nous sommes entrés dans Rome, nous avons été de négociation en négociation, de reculade en reculade, jusqu'à remettre sans conditions le pouvoir à une commission pontificale qui, en présence d'une armée française qu'elle brave, décrète la banqueroute, fait revivre les institutions les plus surannées et les plus odieuses, remet sur pied le vicariat, rétablit le saint office, relève l'inquisition, remplit ses cachots de victimes.

Nous avions prédit que si les armes de la République française détruisaient la République romaine, la malédiction de tous les peuples nous attendait. Et en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne, des millions de voix se sont élancées pour nous maudire; et l'Italie tout entière a fait entendre des cris de mépris et de haine ; et d'un bout à l'autre de la péninsule les Italiens se sont ligués pour repousser tout commerce, tout échange, pour rejeter tous nos produits !

Tels sont jusqu'à présent les résultats les plus clairs, les plus nets des exploits accomplis à Rome par notre digne et vaillante armée.

Certes, c'est un immense malheur pour la France de s'être aliéné la sympathie de tous les peuples libres de l'Europe, dont l'appui nous sera peut-être un jour si nécessaire ; c'est aussi un grand malheur de voir quelques prêtres, quelques moines, quelques cardinaux insolents braver la puissance et la majesté de la France, mépriser ses conseils, et, sous les yeux de ses généraux, de son armée, relever les institutions les plus odieuses.

Mais tous ces inconvénients préoccupent trop peu notre ministère pour que nous éprouvions la moindre tentation de lui adresser à cet égard des avis ou des reproches qui ne seraient écoutés ni compris. Il est un point seul, un point essentiel sur lequel nous voulons appeler son attention, afin de lui montrer combien en Italie sa conduite a été préjudiciable aux intérêts matériels de la France.

Tous les ministères, nous pouvons dire tous les gouvernements qui se sont succédés depuis Février 1848 semblent avoir ignoré si complètement nos intérêts en Italie, qu'on dirait que pour les hommes qui ont eu le pouvoir la connaissance du passé n'existait pas. S'ils avaient porté leurs regards en arrière ils auraient vu que, si trop souvent nous avons voulu dominer au delà des Alpes, nous avons toujours tout fait pour empêcher que d'autres y dominassent. Cette dernière politique devait être la nôtre. La bataille de Novarre en est la preuve la plus éclatante. Elle a montré que le Tessin est une barrière inpuissante à arrêter les Autrichiens; qu'ils peuvent à leur gré envahir le Piémont et menacer nos frontières méridionales. Deux fois le Piémont consultant plutôt son courage que ses forces a déclaré la guerre à l'Autriche, contre laquelle la conscience de toute l'Italie était soulevée, et deux fois nous avons abandonné le Piémont à lui-même, manqué l'occasion si favorable de chasser les Autrichiens de l'Italie, lorsque pour cela il ne fallait que trente mille hommes et un général, juste ce qu'il nous a fallu pour détruire la République romaine.

Et à quelle puissance avons-nous fait ainsi le sacrifice des sympathies et des intérêts de la France? Avons-nous avec elle des relations si intimes, si étroites, si avantageuses que du moins nous trouvions quelque compensation à nos sympathies et à nos intérêts ainsi sacrifiés? Posons quelques chiffres et parlons le langage des banquiers et des commerçants?

Quel est le chiffre de nos affaires avec l'Autriche? treize millions. C'est à cette somme minime que se bornent nos échanges avec un empire dont la population s'élève à 36 ou 40 millions d'âmes.

Le Piémont en compte à peine quatre millions, et à ce pays dont la population est si minime la France fournit environ 80 millions de produits. Ainsi en mettant à part la question d'honneur et de sentiment il, y avait pour nous un intérêt évident, un intérêt majeur à soutenir le Piémont, à aider ce valeureux pays, à déchirer les traités de 1815, à seconder sa courageuse initiative.

Si grâce à notre aide la Lombardie avait été soustraite au joug de l'Autriche, quel eût été pour nos intérêts le résultat final?

La Lombardie est plus grande, plus riche, plus peuplée que le Piémont. Soit que la Lombardie et Venise eussent formé, comme du temps de l'empire, un Etat indépendant, soit qu'unies au Piémont elles n'eussent formé avec lui qu'un seul Etat, le résultat pour nous était d'ouvrir à nos manufactures un débouché que l'Autriche leur ferme soigneusement; c'était d'ouvrir de nouvelles relations avec un pays qui aime la France et ses produits; c'était enfin mettre à nos portes un marché de deux cents millions.

Ce résultat, comme on le voit, valait bien quelques efforts. Outre les avantages qui en résultaient pour la France, nous devenions les libérateurs de l'Italie, de cette malheureuse Italie qui a tenté tant d'efforts pour sa délivrance, pour détruire ses tyrans, chasser ses oppresseurs; de l'Italie qu'aucun malheur ne décourage, et qui, à travers les cachots, l'exil et les supplices, poursuit depuis des siècles l'idée de son indépendance et de sa liberté.

En regard de ce tableau, montrons les fruits que notre politique aura produits en Italie.

Le Piémont, épuisé par les dépenses de la guerre et par la contribution de 75 millions qui lui est imposée par l'Autriche, ne pourra plus faire avec nous de longtemps qu'un commerce très restreint.

La Lombardie nous fermera toujours ses portes; Parme et Plaisance, le duché de Modène, désormais sous l'influence de l'Autriche, repousseront tous nos produits; la Toscane, où dix mille Autrichiens vont tenir garnison, ne sera plus qu'un fief impérial et ne recevra plus rien de nous; enfin les Etats romains, qui, grâce à la République, allaient reprendre une nouvelle vie, retombés sous le joug abrutissant du pouvoir clérical, n'auront plus que cette activité bornée qui limitait à 8 millions les échanges entre ces pays et la France. Que l'on joigne à cela la ligue formée par les peuples italiens pour repousser tous nos produits, et nous arriverons à ce résultat que désormais notre commerce est anéanti pour longtemps en Italie.

Tels sont, quant à nous, les fruits de la politique suivie par notre ministère. Pour l'Italie, cette politique a amené l'anéantissement de ses généreux efforts, de toutes ses espérances, et quant à Rome, à cette cité vaillante qui se relevait si grande, si glorieuse et si belle, nous aurons la gloire de l'avoir replongée dans son sépulcre clérical. Est-ce pour de pareilles œuvres que la France avait entrepris la révolution de Février, qu'elle a supporté des sacrifices si douloureux ?

ITALIE

Piémont. — TURIN, 26 *août.* — La chambre des députés, dans sa séance du 25 août, a entendu le rapport du député Pescatore, concernant le projet de loi relatif à la perception des impôts directs et indirects jusqu'à la fin du mois de septembre,

Ce rapport ainsi que le projet de loi amendé par la commission consacrent de la manière la plus absolue le droit d'initiative de la chambre des députés en matière d'impôts.

Le ministre de l'intérieur a présenté un projet de loi portant une demande de subsides pour l'émigration italienne. Nous félicitons le ministère d'avoir eu cette noble pensée à laquelle la chambre et tout le pays avec elle s'associeront avec enthousiasme.

Le député Lorenzo d'Alerio a interpellé le ministre des travaux publics au sujet des chemins de fer. Seront ils faits par l'Etat ou par des compagnies? Dans ce dernier cas, que l'on dépose tous les documents afin que chacun soit en droit, ait la faculté de faire les recherches et les études nécessaires pour que les concessions ne deviennent pas la proie de quelques monopoleurs privilégiés.

Le ministre des travaux publics a répondu que personnellement il était opposé au système des concessions aux compagnies, qu'il ne voulait pas laisser tomber de telles concessions aux mains de l'étranger, et qu'il avait l'espérance que les ressources de l'Etat suffiraient pour accomplir cette œuvre. Les paroles du ministre ont été saluées par les applaudissements du public et de la Chambre.

Alexandrie, 24 *août.* — Alexandrie a voulu faire à la dépouille mortelle de Charles Albert une réception digne du prince qui s'était consacré à l'indépendance de l'Italie.

Le conseil municipal après avoir décidé :

1° Que la garde nationale irait au devant de Charles-Albert jusque dans la plaine de Marengo;

2° Que la municipalité le recevrait à la porte de Marengo;

3° Que le cortége l'accompagnerait jusqu'à la cathédrale; que les rues seraient toutes tendues de deuil;

4° Que pendant toute la nuit la garde nationale et la municipalité veilleraient autour du catafalque, orné aux quatre coins de drapeaux tricolores;

Le conseil municipal d'Alexandrie, disons-nous, a fait appel à toutes les municipalités qui sont sur la route de Gênes à Turin, les invitant à envoyer des députations afin d'accompagner le corps du royal exilé jusqu'à sa dernière demeure. La reconnaissance des Peuples n'a jamais manqué aux princes bien rares qui ont aimé leur pays, et Charles-Albert a mérité tous les hommages qu'on veut lui rendre, uniquement pour avoir sacrifié sa couronne à l'indépendance de l'Italie. Il n'a manqué à Charles-Albert que des talents militaires d'un ordre supérieur pour être compté parmi les plus grands princes.

Lombardie. — MILAN, 25 *août.* — Les Autrichiens poursuivent leur système d'amende et de confiscation. La ville de Milan vient d'être frappée d'une amende de 30,000 livres, afin de réparer le dommage causé à madame Olivari par la manifestation qui eut lieu sous les croisées de son habitation le jour de la fête de l'empereur d'Autriche. Plaie d'argent n'est pas mortelle, et si cette amende avait suffi aux bourreaux de l'Italie, on pourrait encore se tenir pour satisfait. Mais comment expliquer le supplice infâme infligé à trente-quatre victimes!

Comment supposer qu'au temps où nous vivons, sans jugement préalable, sans autre motif que la volonté arbitraire d'un despotisme effréné dans l'une des villes les plus illustres et les plus policées de l'univers trente-quatre personnes aient été publiquement fustigées! Ce qui augmente l'horreur de cette exécution c'est que deux femmes jeunes et charmantes, âgées seulement de dix-huit à vingt ans, ont dû subir cet infâme supplice. Deux des infortunés n'ont pu survivre à cette honte. Ils sont morts après cette horrible exécution.

Vénétie.—VENISE. — La *Gazette de Milan* contient, à la date du 24 août, dans sa partie officielle, le procès-verbal suivant. contenant les détails sur la capitulation de Venise, qui a eu lieu le 22 :

« Procès-verbal fait dans la villa Papadopoli, près de Mestre, où est établi le quartier-général du second corps d'armé de réserve, le 22 août 1849.

Présents : S. Exc. le général de cavalerie, chevalier de Gorzkowski, commandant du second corps d'armée de réserve; S. Exc. le général d'artillerie, baron de Ress, quartier maître de l'armée impériale; M. le comte Marzani, attaché à S. Exc. le général de cavalerie pour les affaires civiles.

Ont comparu MM. Nicolo Picculi, le comte d'Atario Medin et l'avocat Calucci, tous trois représentant le conseil municipal; M. l'ingénieur Cavedalis, représentant l'armée, et M. Antonini, représentant le commerce, qui, ayant exposé la résolution de leurs commettants et de la population de Venise de faire leur soumission à S. M. I. et R., et d'établir le mode de reddition de la ville et de ses dépendances, il a été établi ce qui suit :

» 1° La soumission aura lieu dans les termes précis de la proclamation de M. le feld-maréchal comte Radetzki, en date du 15 courant;

» 2° La remise de tous les objets dont il est question dans ladite proclamation du 14 août se fera dans quatre jours, à partir de celui d'après-demain, de la manière qui sera déterminée par une commission militaire composée du général de cavalerie chevalier de Gorzkowski, général d'artillerie baron de Ress, colonel chevalier Schlitter, aide-de-camp de S. Exc. le feld-maréchal comte Radetzki et le chevalier Schiller, chef d'état major du 2e corps d'armée de réserve, d'une part, et, d'autre part, de M. l'ingénieur Cavedalis, qui s'adjoindra un officier supérieur de la marine.

« MM. les délégués vénitiens ayant ensuite exposé la nécessité de quelques explications sur les articles 4 et 5 de la proclamation précitée (*Gazette de Milan*, n. 227), on déclare que les personnes qui doivent quitter Venise sont : 1° les officiers qui ont combattu contre leur légitime souverain ; 2° tous les militaires étrangers, de quelque grade qu'ils soient, et 3° les personnes civiles nommées dans la liste qui sera remise aux députés vénitiens.

« Comme il circule en ce moment à Venise exclusivement une masse de papier-monnaie dont on ne pourrait dépouiller la partie pauvre de la population sans les plus grands inconvénients pour sa subsistance, et vu la nécessité de régler ce point avant l'entrée des troupes, il est convenu que le papier-monnaie qui circule sous la dénomination de papier communal, est réduit à la moitié de sa valeur nominale et aura cours forcé seulement à Venise, Chioggia et autres lieux compris dans le district maritime, pour cette valeur, jusqu'à ce que l'on puisse, d'accord avec le conseil municipal de Venise, le retirer et le remplacer, ce qui devra avoir lieu dans un bref délai.

» L'amortissement de ce nouveau papier monnaie est à la charge de la ville de Venise et du district du littoral, moyennant la surtaxe déjà établie de 25 c. par livre et autres voies subsidiaires. Eu égard à cette charge, il ne sera pas infligé d'amendes de guerre et l'on aura égard à celles qui ont déjà été infligées à quelques habitants de Venise relativement à leurs immeubles situés sur la terre ferme.— En ce qui concerne le papier monnaie intitulé patriotique, qui sera retiré de la circulation, et les autres titres de la dette publique, on prendra les mesures opportunes.

» Fait en double original et signé le jour et dans le lieu susdits.

» GORZKOWSKI, général de cavalerie; RESS, général d'artillerie, quartier-maître; MARZANI, NICOLO PRIULI, DATARIO MEDIN, G. CALUCCI, A. ANTONINI, E. CAVEDALIS.

— Le 24 courant la place sera rendue ainsi que le district maritime de la manière suivante : 1° Départ de Venise des bataillons lombards et du territoire vénitien, commandés par Meneghetti pour la terre ferme, c'est à dire pour Fusina; 2° occupation des forts le 25, savoir : San Secondo Piazzale, San Giorgio, San Angelo et celui de la station du chemin de fer; 3° occupation de la ville, remise de l'arsenal et de la flotte le 27, réunion des officiers au fort du Lido; 4° départ des corps du Frioul, Brenta et Galateo le 28, dissolution des deux régiments; 5° occupation de Chioggia, Burano et districts respectifs le 29 ; 6° 30 août, départ des Napolitains par la voie de mer, occupation de San Nicolo et du Lido ; 7° 31 août, départ des officiers et consignation du fort del Lido.

Toscane. — FLORENCE, 28 *août.* — Les destitutions pleuvent. Tous les gonfaloniers qui avaient servi sous le gsuvernement provisoire ont été remplacés par leurs prédécesseurs, ou par de nouveaux titulaires.

Le grand duc a envoyé la grand-croix de l'ordre de Saint-Joseph au cardinal Antonelli, le suprême directeur des affaires pontificales à Gaëte. La croix de commandeur a été accordée au chargé des affaires du pape en Toscane.

La cour de Gaëte répond à toutes ces faveurs en portant des plaintes au gouvernement toscan au sujet de la presse de Florence, et sur le langage un peu libre qu'elle tient au sujet des affaires de Rome.

République romaine. — ROME, 21 *août.* — Le général Oudinot va quitter Rome, emmenant 10,000 hommes, qui se rendent avec lui en France. Ce matin, presque toutes les troupes françaises sont consignées, dans la crainte que ne vinssent à naître quelques désordres au sujet de la dissolution de l'armée romaine.

Les éminentissimes cardinaux composant la commission pontificale ont nommé un conseil militaire composé comme suit :

Président, le ministre de la guerre; conseillers, le général prince Gabrielli, le général Jean Levaillant, le colonel Janni, le colonel Farina, le chef d'escadron Castelnau, le sous-intendant Pagès.

Les agents de police ont arrêté Joseph Fabiani, associé de Ange Brunetti, dit Ciceruacchio.

HONGRIE.

Depuis que l'armée auxiliaire russe a donné à l'Autriche les moyens de recommencer la guerre en Hongrie, il s'est passé des événements que nous n'avons pas pu raconter. Nous croyons donc devoir les résumer.

Nous avons eu depuis la reprise des hostilités, qui coïncide presque avec notre suspension, vingt-un *bulletins russes*, neuf *nouvelles de l'armée autrichienne*, rapportées par le général russe Paniutin, dont le corps a été attaché à l'armée autrichienne, et quelques bulletins du général Haynau.

C'est le corps du général Paniutin qui, le premier, a été envoyé par le chemin de fer au secours des Autrichiens; il avait pris position devant Presbourg.

Le corps principal russe, commandé par le maréchal Paskiewicz, subdivisé en quatre corps, n'a franchi les frontières de la Hongrie que le 17 et le 18 juin. C'est à partir de ce moment que les hostilités ont recommencé sur tous les points.

La retraite combinée de l'armée hongroise s'est effectuée sans précipitation, et des combats meurtriers ont arrêté souvent les forces austro-russes.

Arrivées au commencement de juillet dans les environs de Comorn et de Pesth, elles s'y sont arrêtées et concentrées pour cerner le corps principal hongrois, commandé par Gœrgey. Celui-ci de son côté a aussi concentré ses forces dans des retranchements devant la forteresse de Comorn.

L'armée austro-russe était sur le point d'atteindre son but, et les forces hongroises de Gœrgey, entourées de tous côtés, ne pouvaient tenir longtemps dans leur position, rendue précaire par le manque de subsistances.

C'est alors que le général hongrois réussit à tromper ses ennemis, les retardant les 15 et 16 juillet par des combats partiels, tandis que le gros de son armée sortait du cercle qui l'enveloppait.

Le maréchal russe s'empressa de lui barrer le chemin près de Waitzen, mais là encore, Gœrgey le trompa en ne lui opposant qu'une partie de son arrière-garde et en se dirigeant le 17 juillet avec ses forces principales vers les vallées de Ipoli et de Sajo, sur les derrières de son adversaire.

Gœrgey gagna ainsi sa propre ligne d'opérations, et força le troisième corps russe de rétrograder jusqu'à Balassa Gyarmath, et le quatrième jusqu'à Erlau et Miskolcz. Le deuxième corps russe suivait l'armée pour lui porter secours dans cette marche qui, tout en poursuivant les Hongrois, effectuait une marche rétrograde.

Le général Dembinski ne manqua pas de tirer profit de cette dislocation des troupes russes. Il se porta en toute hâte de Szolnok pour battre la réserve russe près d'Aszod, de sorte que le troisième corps russe,

qui n'avait pu atteindre Gœrgey, fut appelé à Gongyes pour secourir la réserve.

D'après les bulletins russes, le deuxième et le troisième corps se trouvaient le 27 juillet près de Czath et Papi, et le quatrième corps près de Poroslo, où, après avoir encore manqué d'empêcher Gœrgey de passer la Theiss, il a effectué le passage de cette rivière, mais non sans difficulté ainsi que le prouve le rapport du général Gorczakoff. Le corps autrichien du général Schlick fut destiné à marcher parallèlement au corps russe de l'autre côté de la Theiss.

Par ces manœuvres habiles, le général hongrois a coupé les communications de l'armée russe avec le corps de Sacken qui gardait lui-même les communications avec la Gallicie, et, laissant des petits détachements dans les Carpathes, il est parvenu à interrompre les communications sur les derrières de ce corps même.

Ainsi déçue dans ses projets sur Comorn, l'armée austro-russe, forcée de se séparer, s'est mise à poursuivre un plan que lui ont dicté les circonstances dans lesquelles Gœrgey l'a placée.

Aussi voyons-nous l'armée autrichienne abandonner les environs de Comorn et de Pesth, et se porter le 29 juillet à Felegyhaza, sur le chemin de Szegedin, qu'elle a occupé.

Sur ce chemin se trouvaient pareillement échelonnés le corps auxiliaire de Paniutin, la réserve autrichienne et une division de cavalerie du général Bechtold, tandis que le troisième corps autrichien de Ramberg a opéré dans les environs de Cronzgrad, qu'il a brûlé.

Le but de l'armée autrichienne était de venir au secours du ban, tandis que Paskiewicz se portait, avec son armée russe, vers Groswardein.

D'après les dernières correspondances, voici quelle était la position de l'armée hongroise : Gœrgey occupait la ville de Miskolcz avec 30,000 hommes et une forte artillerie, et le bruit courait à Vienne qu'il avait battu deux corps russes de Sacken et de Tchéodajeff envoyés contre lui. Dans les plaines autour de la forteresse d'Arad, s'étaient réunis les corps hongrois de Meszaros, de Dembinski et de Desoeffy, renforcés par le corps de Wetter. On disait aussi à Vienne que ces corps avaient livré à Paskiewicz une bataille qui, le troisième jour, n'était pas encore terminée, et qui, d'après d'autres, avait fini par la défaite des Russes.

Quant à l'armée autrichienne, son premier corps sous Schlick s'avançait vers le midi, sur la rive gauche de la Theiss; derrière lui se trouvait dans les environs de Szegedin le corps principal de Haynau avec son corps auxiliaire de Paniutin; le troisième corps de Ramberg se dirigeait par Altkanisa vers Temeswar pour effectuer sa jonction avec le ban.

L'armée autrichienne a laissé derrière elle le corps du général Csorich pour cerner la forteresse de Comorn. Mais ce corps n'a pas pu empêcher la garnison de faire des sorties, dont la dernière, effectuée dans les premiers jours du mois d'août, l'a presque entièrement détruit.

Cette expédition de la garnison de Comorn, dirigée par le général hongrois Klapka, a poussé jusqu'à Raab, Wieselbourg et jusqu'aux environs de Pesth. Le corps expéditionnaire s'est emparé des provisions immenses préparées pour l'armée austro-russe, et qu'on évalue à 12 millions de florins (30 millions de francs); il a jeté l'effroi sur les derrières de l'armée ennemie, il a coupé ses communications directes avec Vienne, et a favorisé le soulèvement des populations de Presbourg jusqu'aux frontières de la Styrie.

Pour renforcer le corps de Csorich, on a détaché une partie du corps russe du général Grabbe et envoyé vers Presbourg presque toutes les garnisons de la monarchie, composées des recrues nouvellement levées. Le nouveau corps s'élève déjà, dit-on, à 27,000 hommes, mais il n'osa pas prendre immédiatement l'offensive contre le corps expéditionnaire de la garnison de Comorn, qui compte 20,000 soldats bien exercés.

Outre les corps hongrois que nous avons mentionnés, un corps irrégulier, sous le général Aulich, manœuvrait toujours contre le général Nugent dans les forêts montagneuses de Bakony et des guérillas nombreuses dans les Carpathes interceptaient les communications avec la Gallicie. Le peu de progrès que les Russes réunis aux Autrichiens du ci-devant corps de Puchner ont fait d'abord en Transylvanie prouvent que l'armée de Bem a su les tenir en échec, bien que ce général ait été obligé de diviser ses forces pour venir en aide au général Vetter, qui avait le ban pour adversaire. Les Russes ont, il est vrai, occupé les villes de Kronstadt et de Hermanstadt, qui ont été abandonnées à dessein, mais l'armée de Bem n'a pas été encore entamée; elle occupait le pays et elle a dû être assez nombreuse puisque son chef a pu diriger en Moldavie une forte expédition de 15,000 hommes.

Tout annonçait encore vers la fin de juillet des chances heureuses pour l'armée hongroise. Mais les événements qui depuis ont eu lieu sur plusieurs points du théâtre de la guerre lui ont été défavorables.

D'abord le corps qui a fait une sortie de Comorn n'a pas pu poursuivre ses succès depuis qu'on a rassemblé contre lui les garnisons de presque toutes les villes de la monarchie et envoyé pour lui couper la retraite un corps détaché de l'armée du général Haynau. On l'a vue depuis se replier sur Comorn.

En Transylvanie le combat de Bem contre Lüders près de Schesbourg n'a pas été heureux pour le premier. Le général Bem a voulu réparer cet échec en se portant rapidement sur Hermanstadt, d'où il a réussi de chasser le 5 août le général russe Hasford; mais suivi de près par le général Luders, il a dû de nouveau abandonner cette ville après un combat des plus meurtriers. Il s'était depuis dirige vers la forteresse de Klausenbourg, et d'après les derniers bulletins, il se trouvait près d'Arad, où il a pris le commandement supérieur des différents corps hongrois contre le corps principal autrichien du général Haynau. Là le sort des armes a été encore favorable aux Autrichiens. A la suite de la bataille livrée le 9 août près de Temeswar, cette forteresse a été débloquée et l'armée hongroise forcée de se retirer en Transylvanie, où, d'après les derniers bulletins autrichiens elle s'est refusée à continuer le combat.

D'autre côté Paskiewicz, ayant repoussé un petit corps hongrois près de Debreczin, s'est porté sur Groswardein, que les Hongrois ont également abandonné. C'est entre cette ville et Arad que se trouvait le corps du général Gœrgey, qui à marches forcées arrivait des environs de Miskolcz pour effectuer sa jonction avec Dembinski, Vetter et autres généraux qui s'y concentraient, jonction que, à ce qu'il paraît, il n'a pas pu effectuer. Dans cette position, serré par les troupes russes, ce général a fait, le 13 août, sa soumission à l'armée russe. Son corps s'élève, d'après les uns, à 30 ou 40 mille hommes. D'après le dix-huitième bulletin russe, sa soumission aurait été conditionnelle, c'est-à-dire qu'il devait se soumettre aux Russes seuls. Le maréchal Paskiewicz l'a fait venir dans son quartier général, et il attendait les ordres de son empereur concernant la personne de Gœrgey; quant au corps de celui-ci, on l'a d'abord désarmé, mais depuis on lui a rendu ses armes, ce qui montrerait que la soumission conditionnelle et exclusive aux Russes a obtenu une approbation complète de la part de l'empereur de Russie.

Le général Damianic qui commandait à Arad a fait, le 15 août, sa soumission au général russe.

Il n'est pas douteux que ces soumissions n'aient démoralisé le reste de l'armée hongroise, mais elles ont aussi jeté la discorde entre l'armée russe et l'armée autrichienne.

D'après le bulletin autrichien, il n'y a que les débris des Hongrois et quelques milliers de Polonais qui veuillent continuer la guerre; mais deux forteresses de premier ordre, celle de Komorn, avec une garnison de 20,000 hommes, et celle de Peterwardein, avec 8,000 hommes, tiennent encore. Deux autres forteresses, celles de Munkacz et de Klausenbourg, se trouvent également dans les mains des Hongrois.

Le dernier bulletin, dans lequel le général Haynau s'attribue à lui seul toute la gloire de l'issue de la guerre hongroise, est une attaque évidente contre le maréchal Paskiéwicz, qui a mis la Hongrie aux pieds de l'empereur. On croit même que ce bulletin a été rédigé à Vienne. La soumission du général Gœrgey à l'armée russse a produit dans le quartier-général autrichien un étonnement inouï. Le général Haynau trouve bien étrange que Paskiewicz ne traite pas Gœrgey en rebelle, et qu'il ait fait restituer les armes aux *insurgés*.

D'après les dernières nouvelles, une forte bande de guerillas dans les Carpathes, et notamment dans le comitat de Zips, continue à faire la guerre aux Autrichiens.

Les Russes ont brûlé la ville de Losontz, pour punir les habitants d'une attaque contre un détachement russe.

Le *Messager de Transylvanie* publie l'ordre du jour suivant du général Bem, pour prouver que ce n'est pas d'à présent seulement que l'armée hongroise commençait à être démoralisée :

« Le tribunal militaire nommé pour juger ceux qui, le 27 et le 28 juin, ont ignominieusement abandonné, sur le champ de bataille, leurs drapeaux, leur général, leurs commandants et leurs camarades, a prononcé de telle façon que je devrais faire fusiller une masse de Szeklers, ou les faire fouetter par centaines. Les fusiller, je ne le veux pas; car je crois que ceux qui, par frayeur, ont pris la fuite pourraient encore rendre des services à la patrie et à la liberté, en dominant à l'avenir leurs sentiments pusillanimes. Les fouetter, je n'en veux pas non plus; car je ne voudrais pas vous traiter comme du bétail. J'ai résolu par conséquent de gracier tous les Honweds qui ont pris la fuite le 27 et le 28 juin. A cette occasion, je ne puis m'empêcher d'avertir les szeklers qui, plus d'une fois, avaient combattu glorieusement à côté de moi, que partout où ils rencontrent des Russes ils se battent pour leur patrie, pour leur propre liberté et pour celle de leurs familles. Il nous faut les vaincre ici, si nous voulons qu'ils n'envahissent pas votre pays natal, et si vous ne voulez pas d'hommes libres devenir esclaves. Nous devons les vaincre ici, tandis que d'autres colonnes les combattent chez vous. Il faut que je vous dise encore que la cavalerie vous vaincra et vous sabrera, alors seulement que vous vous disperserez. Chacun de vous sera perdu séparément, mais tous en masse vous serez invincibles, et vous savez que, de mon côté, je ne vous abandonne pas avec mes canons. Ne vous ébranlez pas, reztez seulement avec moi, tant que je résisterai, et vous serez invincibles. Bientôt vous reverrez vos pères et vos femmes; vous les reverrez en vainqueurs et en hommes libres. Qu'ils n'y ait donc à l'avenir parmi vous personne qui s'attire le reproche de lâcheté, reproche qui retomberait sur vos enfants et sur les générations futures. Continuez à être de braves szeklers jusqu'à la mort; car il s'agit ici non seulement d'empêcher la domination du knout, mais eucore de sauver t'honneur national, que vos ancêtres avaient sauvegardé pendant 1,400 ans. Soyez dignes de vos pères, les Huns, et de votre grand roi Attila.

» Quartiez-général de Bistritz, le 5 juillet,

» BEM. »

Ce n'est pas peut-être le moment de juger les événements de la guerre hongroise; mais cette pièce prouve que les Hongrois avaient de l'aversion pour la guerre extérieure. Les Hongrois, sous Dembinski, ont fait comme les Szeklers. Lorsqve ce général leur a voulu faire franchir les frontières de la Gallicie, ils ont refusé d'avancer.

POLOGNE.

La *Gazette de Cologne* a inséré il y a quelques jours l'article suivant qui lui a été envoyé par un Russe :

Varsovie, 16 *août*. — On serait dans l'erreur si l'on jugeait la politique russe d'après les manifestations publiques. Le fond de notre politique est diamétralement contraire à celui que nous paraissons poursuivre. D'abord c'est Bem, Dembinski, la Pologne que l'empereur combat en Hongrie. Vous ne le croirez pas peut-être, mais je puis vous assurer que le triomphe des gouvernements en dehors des frontières de la Russie n'est pour l'empereur qu'une affaire secondaire. Il déteste et méprise l'Autriche et il est convaincu que les démagogues qu'il vilipende indistinctement lui rendront la partie facile. Le panslavisme qu'on paraît repousser est enraciné dans le cœur de l'empereur et de tous les Russes; il domine tout autre sentiment, et plus cette passion devient forte, plus on cherche à la dissimuler en ce moment; c'est l'oppression de la race slave par les Hongrois qui a irrité l'empereur.

Des secours donnés à une autorité menacée lui ont paru le voile le plus favorable pour cacher sa haine contre la Pologne et les rebelles hongrois, et pour pouvoir en même temps rendre moins visible son ambition enchaînée depuis si longtemps. Deux anecdotes dont je vous garantis l'authenticité vous feront mieux connaître les pensées intimes de l'empereur. Ayant appris les succès des troupes allemandes dans le Slesvig; « Je suis content, dit-il, que les Allemands me rappellent mes devoirs envers leurs sujets slaves; quand l'occasion se présentera, je leur prouverai que ma mémoire est bonne; qu'ils marchent en avant pour établir un principe qui me convient beaucoup; j'aurai toujours assez de temps pour leur crier : Halte ! « Une autre fois ayant lu dans un rapport qu'une partie du grand duché de Posen devait être réunie à la province silésienne de Glogau et l'autre à la province de Prusse, il s'approcha de son chambellan X. ., Polonais de naissance, et lui dit : « N'est-ce pas, monsieur le Polonais, que les duchés de Glogau et de Prusse appartenaient jadis à la Pologne ? » — Le chambellan, un peu embarrassé, répondit : « Je crois qu'oui, sire. — Je le savais, reprit l'empereur, et cela me fait plaisir que les Polonais le sachent aussi; puissent-ils enfin apprendre d'où vient le danger qui les menace, et de quel côté ils peuvent espérer des secours. » C'est de Saint-Pétersbourg qu'est parti le projet du partage du grand duché de Posen, c'est de là qu'on a donné le conseil d'organiser les massacres de la Gallicie, c'est de là qu'on a demandé des mesures sévères contre les réfugiés polonais. Le but principal était d'inspirer aux Polonais, et par eux à tous les Slaves, la haine des gouvernements allemands et du gouvernement français.

Chose étrange! ces gouvernements ont favorisé, sans le savoir, les vues secrètes de la Russie. Cette haine est la base de l'édifice du panslavisme.

Nous lisons dans la même *Gazette* :

Des frontières de Pologne, 17 août.—Varsovie est depuis quelque temps très animée et tout paraît annoncer qu'elle le sera encore davantage. La ville voit revenir son ancienne splendeur. Outre les cours de l'empereur et du grand-duc Michel, on y voit arriver tous les jours des notabilités russes. Dans la rue *des Allées*, la seule qui conduise au palais de Lazienki, on a retenu 70 appartements pour des personnages haut placés.

Une foule de généraux, de sénateurs, de diplomates russes se trouvent déjà ici. L'accueil fait au général Lamoricière a été brillant. Des voitures de la cour lui ont été envoyées, des officiers généraux lui ont fait les honneurs et l'ont accompagné à son arrivée.

On a remarqué qu'un général d'une république a été reçu avec plus de pompe que l'empereur d'Autriche. Parmi les diplomates étrangers, on voit à Varsovie l'ambassadeur de Prusse, un personnage turc et plusieurs anglais. Le prince de Schwartzenberg est reparti pour Vienne avec une réponse négative à sa demande. Le bruit circulait à Varsovie qu'il y aurait des conférences concernant la Pologne; on parle des grands bienfaits que l'Empereur aurait l'intention d'accorder aux Polonais; mais personne n'y croit. Des personnes bien informées disent qu'il s'agit d'un renouvellement de la Sainte-Alliance, dont la France ferait partie.

Nous lisons dans une *Correspondance particulière :*

« Les paysans galliciens refusaient dans plusieurs endroits d'aider leurs anciens seigneurs à rentrer les blés. Le motif en était en partie d'anciennes animosités et principalement ce fait, qu'on les payait en papier monnaie, le seul qui se trouve maintenant en circulation et qui diminue tous les jours de valeur. Comme ce refus exposait les grands propriétaires à perdre leurs récoltes, le gouverneur de la Gallicie, M. Goluchowski, a pris sur lui de publier un ordre qui menace de l'exécution militaire ceux des paysans qui s'obstineraient à se refuser au travail des champs au prix en usage dans le pays. Cette ordonnance qui renverse le principe de la liberté personnelle, accordée aux paysans l'année passée, et qui dans son exécution aurait rencontré beaucoup de difficultés et occasionné des abus criants, n'a pas obtenu la sanction du gouvernement de Vienne qui a ordonné sa révocation. L'ordonnance en question, rétablissait en effet, quoique sous une autre forme, les anciennes relations du seigneur avec les paysans et en quelque sorte la corvée.

M. le gouverneur aurait pu éviter l'intervention du gouvernement autrichien dans les relations réciproques des habitants d'un même pays, si, au lieu de menacer les cultivateurs de l'exécution militaire, qui ne peut être que brutale, il eût fait appel aux sentiments humains d'une population qui, de la même origine que ses anciens seigneurs, a avec eux un intérêt commun à arranger à l'amiable ses différends. Il aurait dû représenter aux paysans que leur refus expose le pays à une grande diminution du revenu et même de la misère. Il est pénible de voir les fonctionnaires autrichiens donner des leçons de respect des droits de l'homme à un fonctionnaire polonais, et surtout dans une affaire qui est si intimement liée à l'intérêt réciproque de la population polonaise de la Gallicie.

Huit régiments de dragons russes sont encore nouvellement entrés en Gallicie. Ils se rendent par Saudec en Hongrie, où ils doivent opérer contre les guérillas qui inquiètent les derrières de l'armée dans la partie montagneuse de la Hongrie. Ils sont en marche depuis trois mois et se composent des soldats recrutés dans l'intérieur de la Russie et sur la frontière de l'Asie.

On fortifie du côté de la Gallicie la montagne Krzemionki, située près de Cracovie. Deux mille hommes y travaillent depuis quelque temps sans interruption. Cette montagne domine les routes qui conduisent en Gallicie et en Hongrie.

L'étendue des fortifications, des deux côtés du monument mystique de Cracus, élevé de terre sur la montagne, sera au moins de quatre lieues.

Pour faciliter le passage des troupes russes du royaume de Pologne en Gallicie, et en même temps pour garantir les frontières de toute surprise, on a jeté sur la Vistule deux ponts garnis de têtes fortifiées.

L'un de ces ponts se trouve à Opatowice à quelques lieues de Tarnow, l'antre à Zawichost dans les environs de la forteresse de Zamosc.

Des rixes sanglantes ont souvent lieu à Cracovie entre les soldats autrichiens et le peuple. Les soldats russes prennent toujours parti pour le dernier contre les Autrichiens. L'animosité des deux envahisseurs gagne même les officiers. On a vu, dans un jardin public, les officiers autrichiens siffler la musique, qui exécutait des airs nationaux polonais, tandis que les officiers russes l'applaudissaient. Cet antagonisme s'explique : il y a là une proie qu'on se dispute.

Un grand incendie à Bródy, en Gallicie, a occasioné des pertes énormes à cette ville commerçante. Le feu y a dévoré, le 17 août, près de trois cents maisons. On évalue la perte à 3 millions de florins.

VARSOVIE, 26 *août*. — L'empereur a autorisé la comtesse Kicka à organiser pour le pape une souscription dans le royaume de Pologne. Un évêque lui est adjoint comme surveillant, et l'autorisation est donnée pour deux mois.

Le grand-duc Constantin, qui a fait en partie la campagne de Hongrie, arrivé ici depuis quelques jours, est parti pour Saint-Pétersbourg.

On nous assure qu'une nouvelle armée russe, composée de 50,000 hommes, est encore entrée en Galicie. On se perd en conjectures sur le motif de cette démonstration, dans un moment où on s'attendait plutôt à la rentrée dans le pays d'une partie des troupes russes envoyées pour secourir l'Autriche.

AUTRICHE

VIENNE, 25 *août*. Tontes les correspondances de Vienne, de même que la plupart des journaux de cette capitale, commentent ces mots : *La Hongrie est aux pieds de V. M.* qui se trouvent à la tête d'un des bulletins du maréchal Paskiewicz, adressés à son empereur. Ce fier langage étonne tout le monde et fait enfin entrevoir ce que vaut la protection russe. Les dernières nouvelles de la Hongrie font même pressentir une mésintelligence entre les généraux Haynau et Paskiewicz. Ce dernier aurait ordonné de transporter dans son quartier général à Groswardein les drapeaux et autres trophées enlevés aux Hongrois et aurait pris des dispositions concernant l'armée de Georgey sans s'entendre avec le chef de l'armée autrichienne.

S'il est vrai que les autres corps se soumettent de préférence aux Russes, et si Paskiewic continue à favoriser cette prédilection et ne cesse de caresser la population hongroise, l'entente de deux puissances, du protecteur ambitieux et du protégé blessé au vif, pourrait en éprouver des échecs graves. Le moment de l'organisation de la Hongrie approche, toutes les difficultés que la guerre tenait en suspens s'accumulent, et si l'Autriche ne réussit pas à satisfaire les vœux si différents des Hongrois et des Slaves, la Russie en profitera certainement; le caractère des Hongrois est brusque; il pourrait arriver que ce peuple tombât d'une extrémité à l'autre, de la haine des Russes à une sympathie pour ses protecteurs.

« L'Autriche, dit la *Gazette de Cologne*, s'aperçoit déjà avec un sentiment douloureux qu'elle est sur le point de devenir vassale de la Russie. Elle ne pourrait plus s'émanciper de l'hégémonie russe que par l'union avec une Allemagne fortement constituée. Affaiblir la force de l'Allemagne par une susceptibilité vaniteuse et empêcher la formation d'un Etat allemand puissant ne serait autre chose que de se soumettre à jamais au joug honteux de la Russie. »

— Le gouvernement a publié, le 25 août, une ordonnance concernant l'indemnité à accorder aux propriétaires fonciers en Gallicie pour les pertes qu'ils ont éprouvées par l'abolition de la corvée. N'auront pas droit à l'indemnité les propriétaires qui, sans attendre l'abolition de la corvée l'ont abolie de leur propre autorité, ni ceux qui ne donnaient aux paysans que l'habitation sans aucun terrain labourable. L'indemnité sera effectuée en partie par le trésor, et les commissions nommées *ad hoc* détermineront le montant des pertes.

ETATS-GERMANIQUES.

Saxe. — DRESDE, 19 *août*. — Les troupes prussiennes ont quitté notre ville depuis le 15 août. Les esprits ici et dans tout le royaume sont en général mal disposés. La police surveille les tombeaux de ceux du peuple qui sont morts pendant la révolution de mai dernier; on empêche d'y mettre des épitaphes et d'y déposer des fleurs. D'un autre côté les dénonciations anonymes ont tant augmenté que la cour criminelle s'est vu obligée de prévenir par les journaux les dénonciateurs qu'à l'avenir elle ne prendrait pas en considération les pièces anonymes.

Hambourg, 18 *août*. — Le nombre des blessés à la suite des troubles qui ont eu lieu le 13, à l'occasion de l'entrée dans la ville des troupes prussiennes, s'élève à quarante-un. Cent cinquante personnes ont été arrêtées par suite de ces troubles. Les réfugiés étrangers qui demeuraient ici depuis longtemps sont partis pour l'Angleterre et la plupart des démocrates de Hambourg quittent la ville, de crainte d'être persécutés par les Prussiens.

Dans les villes anséatiques de Brême et de Lubeck, de même qu'à Hambourg, le sénat est pour l'accession à la constitution allemande proposée par la Prusse, mais le peuple s'y oppose.

Francfort. — 25 *août*. — On assure que les deux cours de Vienne et de Berlin se sont entendues pour l'établissement d'un pouvoir central allemand. Chacune de ces cours nommerait deux membres pour former un pouvoir provisoire auquel l'archiduc Jean céderait la place. D'après le projet qui est maintenant l'objet des délibérations, l'ancienne Confédération germanique serait maintenue, mais la Diète, qui était composée des ministres de divers états allemands, obtiendrait une organisation différente.

(*Gazette d'Augsbourg.*)

Bade. — CARLSRUHE, 27 *août*. — Les troupes de Wurtemberg, de Bavière, de Hohenzollern, de Lichtenstein et de Francfort qui faisaient partie du corps de Neeker contre les insurgés de Bade et du Palatinat, ont reçu de leurs gouvernements respectifs l'ordre de retourner dans leurs pays. Il n'y a que les troupes de la Hesse, de Nassau et de Mecklembourg qui soient restées encore avec les Prussiens dans le grand duché de Bade. Le prince de Prusse les a mis sous le commandement du général prussien Hirchfeld.

Les tribunaux militaires institués à Rastadt et à Manheim par les Prussiens continuent toujours à publier des décrets de mort contre les insurgés, qu'ils choisissent parmi les prisonniers selon le bon vouloir du prince de Prusse. Le pouvoir du grand duc de Bade s'efface devant l'autorité prussienne.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 30 *août, midi*. — Les consolidés ont ouvert à 92 1|2 au comptant et pour compte.

Trois heures. — Même cours. Le choléra a enlevé aujourd'hui à Londres et dans le voisinage 250 personnes.

SUISSE.

ZURICH. — Le 27, le synode scolaire s'est réuni à Baffersdorf. La direction de l'éducation y a envoyé trois délégués : MM. le docteur Escher, le directeur du séminaire Zollinger, et Billeter, conseiller d'état.

Schaffouse. 25 août. — Le conseil de guerre avait à juger aujourd'hui le caporal Jean Weber, de Merishausen (bataillon Seiler, nº 71), accusé d'avoir soustrait 4 florins à un dragon badois qui s'était réfugié à Schaffhouse. Weber, reconnu coupable du vol imputé, a été condamné à une année d'emprisonnement et à la dégradation.

— On lit dans l'*Helvétie* :

« Il nous arrive chaque jour de nouveaux témoignages de gratitude de la part des réfugiés politiques, ce qui nous prouve qu'il y a du cœur chez ces martyrs de la liberté et de l'humanité dans le peuple suisse. Nous aimons à reproduire, entre autres, le lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Permettez-moi d'avoir recours à votre estimable journal pour m'acquitter, en partie, d'un devoir sacré que la reconnaissance m'impose.

» Obligés, après la malheureuse issue de la campagne de Bade, de chercher un asile dans la Suisse hospitalière, une partie de la compagnie polonaise que j'avais l'honneur de commander eut pour résidence en dernier lieu la petite ville d'Erlach. Il serait trop long d'énumérer ici les nombreuses preuves de sollicitude fraternelle que les habitants de cette ville nous ont prodiguées à l'envie pendant notre trop court séjour parmi eux. Je manquerais cependant à tous mes devoirs si je ne m'empressais de témoigner, en mon nom et en celui de mes compatriotes, la profonde gratitude que les efforts incessants des citoyens pasteur Lutzdorf, préfet Strarser et avocat Neuhaus, pour adoucir notre exil, nous inspirent.

« Qu'ils veuillent bien être nos interprètes auprès de leurs concitoyens; qu'ils veuillent bien les assurer que, quelque soit le sort que la difficulté des temps nous ménage, de quelque côté que nous soyons forcés de porter encore nos pas avant de pouvoir les poser sur notre sol natal, nous n'oublierons jamais, et nulle part, nos bons et affectueux frères d'Erlach.

« Berne, le 26 août 1849.

« F. TROCINSKI, major. »

ESPAGNE.

MADRID, 26 *août*. — M. Bravo-Murillo a été nommé ministre des finances *par intérim* au lieu et place de M. Mon. Quelle a été la cause de la retraite du député des Asturies? Est-ce la loi sur le tarif des douanes ou bien l'amnistie ? On ne sait à quoi s'arrêter. Toujours est-il vrai que M. Mon est tombé, laissant au ministère M. le marquis de Pidal, son beau-frère, qui ne manquera pas de faire tous ses efforts pour ramener au pouvoir son inséparable compagnon.

Il est peu probable qu'il puisse y réussir. Les peuples aiment les idées de clémence, et un bruit assez accrédité ne laisse aucun doute sur l'opposition très prononcée de M. Mon à l'amnistie générale, qui a été décrétée à la suite de la pacification de la Catalogne.

La loi sur le tarif des douanes, qui n'était en définitive qu'une simple autorisation accordée au ministère, ne sera pas encore appliquée de sitôt. M. Orlando a été envoyé à Barcelone pour s'entendre avec les manufacturiers qui fabriquent les tissus de coton. Une très vive agitation se répandait dans toute la Catalogne, et après avoir si heureusement éteint la guerre civile dans cette principauté, le gouvernement s'est peu soucié de la voir recommencer de nouveau. Les intérêts anglais pourraient en souffrir si la contrebande ne leur offrait pas un ample dédommagement. C'est une question qui, cependant, doit être vidée, et M. Orlando sera bien heureux s'il parvient à persuader aux fabricants de la Catalogne que l'intérêt national exige une solution.

Le gouvernement français devrait un peu s'occuper de la question du tarif.

Beaucoup de produits français sont atteints et frappés de droits assez forts; il serait bon qu'on s'occupât un peu à Paris des relations commerciales avec l'Espagne qui sont si avantageuses pour les provinces du midi, et qui en définitive ouvrent à la France un débouché de 120 millions.

On a parlé beaucoup de la dissolution de la chambre. Voici à ce sujet ce que vous pourrez lire dans la *Gazette officielle :*

« On a débattu ces jours derniers la question de dissolution de la chambre.

« Nous pouvons assurer qu'à cet égard le gouvernement n'a pas eu un seul instant la pensée de se priver d'une assemblée qui lui a toujours prêté un appui si fidèle et si efficace, et dont il désire et attend la très prochaine réunion afin de lui soumettre les projets de loi que l'opinion publique réclame, et que nécessite l'intérêt de l'Etat. »

Malgré le bulletin officiel, le bruit n'en court pas moins que la crise n'est pas terminée; que des dissidences très vives se sont manifestées au sein du ministère; que plusieurs conseils ont été tenus sous la présidence de la reine, et qu'on n'est pas encore parvenu à se mettre d'accord. Le tourbillon qui emporterait le ministère pourrait bien aussi emporter la chambre.

TURQUIE.

C'est avec le sentiment douloureux de tristes faits accomplis que nous reprenons la plume. N'ayant d'autre appui que dans les encouragements ambigus et la politique à double face du cabinet britannique, subissant l'abandon de la France, et, d'autre part, circonvenus avec une assiduité opiniâtre par les hommes de la Russie et de l'Autriche, les ministres ottomans ne parvenaient à se dégager du réseau des intrigues diplomatiques que pour tomber dans le guet-apens d'une violence qui faisait la sourde.

Que pouvaient-ils faire? Mettre des boulets à la suite de leurs protestations méconnues? Nul doute que tel ne fût leur désir; leurs sympathies secrètes pour les Hongrois, et les tressaillements de leur honneur insulté se seraient volontiers laissés aller à ce suprême recours, mais c'était risquer un enjeu formidable, et leur isolement les a intimidés; ils se sont donc rendus, mais en protestant, aux arguments de la force.

Voici, du reste, très succinctement le résumé des faits relatifs à la sublime Porte, à partir du 15 juin dernier. Un peu avant cette date, un envoyé hongrois était arrivé à Constantinople, où le divan n'avait pu officiellement le reconnaître, car une pareille reconnaissance eût été considérée par la Russie et l'Autriche comme un *casus belli* des plus graves; néanmoins on disait vaguement qu'il avait été reçu en secret par le ministre des affaires étrangères.

Les rédacteurs des deux journaux français publiés à Constantinople avaient été vivement admonestés à l'instigation de l'Autriche et de la Russie, et menacés de la privation de leur subvention pendant trois mois, pour s'être permis de donner quelques nouvelles prématurées en faveur des Hongrois.

Riza-Pacha était, à la même date, parti pour son gouvernement de Brousse. Quelques personnes ont voulu, mais à tort, voir dans ce fait une victoire remportée par la diplomatie russe.

A la même date encore, MM. Grégoire Ghika et Stirbey, sont nommés, le premier, hospodar de Moldavie, le second de Valachie, et arrivés à Constantinople le 6 juillet ils y reçoivent le 14, au palais impérial, l'investiture de leurs fonctions et les insignes du hospodarat.

L'élection de M. Ghika, bien que ce soit, assure-t-on, un très honnête homme, aurait été favorisée par ce vieil ourdisseur d'intrigues qu'on appelle Vogoridès, prince de Samos, et celle de M. Stirbey serait due aux Russes qui auraient accordé leur protection moyennant finances.

L'empereur Nicolas et sa Hautesse avaient, mais sans résultat, échangé plusieurs lettres autographes. Les lettres du czar, empreintes de la flatterie la plus insinuante, tendaient à obtenir du sultan le passage des troupes russes dans la Servie. Le général Aupick et M. Canning étaient d'ailleurs intervenus et avaient protesté contre cette prétention de la Russie.

La Porte se prononça donc pour la neutralité et Abd-ul-Medjid sanctionna la décision de son conseil ainsi que sa protestation contre l'entrée des troupes russes en Moldo-Valachie et en Transylvanie.

Mais tout en ayant l'air d'attendre une réponse définitive de la Porte, MM. de Titoff et Sturmer avaient su s'arranger de façon à ce que leurs armées eussent exécuté leur mouvement en Transylvanie et dans le banat avant que la note qui leur signifiait le refus du divan leur fût parvenue; ils répondirent, à la vérité, qu'ils feraient donner aux troupes l'ordre de s'arrêter, mais le but était atteint.

L'Autriche, d'autre part, trouva moyen de susciter des embarras à la Porte, en fomentant une insurrection dans la Croatie turque.

Enfin, nonobstant les protestations énergiques de la Porte ottomane, les troupes russes de la Valachie ont persisté à soutenir les opérations du général Luders.

Il est vrai que lors de l'invasion des Hongrois en Moldavie, quand l'Autriche et la Russie se sont efforcées d'exciter contre eux les ressentiments de la Turquie, les ministres ottomans ont répondu que l'invasion hongroise n'était qu'une conséquence de la violation de la neutralité.

Enfin, en dernier lieu 10,000 Turcs devaient venir occuper la frontière moldo-valaque, et désarmer sans distinction Russes, Autrichiens et Hongrois; auraient-ils osé le faire et braver ainsi l'inimitié de la Russie? c'est ce qui est au moins fort douteux. Maintenant, et, à notre vive douleur, les fatales nouvelles de Hongrie se confirmant de plus en plus, la question se trouve toute tranchée.

En attendant, la France est indignement bafouée à Constantinople, et jamais gouvernement n'est, ainsi que le nôtre, descendu si bas dans l'estime des nations. C'est à ne pas oser s'avouer Français.

NÉCROLOGIE.

Le général de division polonais Julien Sierawski est mort à Paris en juin dernier; nous profitons de la reprise de nos travaux pour consacrer à la mémoire de ce vétéran patriote quelques lignes dans nos colonnes. Sierawski est né à Cracovie vers 1770. Il fit ses premières armes sous Kosciusko, prit part à l'expédition de Denisko en Valachie, et parvint plus tard au grade de chef de bataillon dans les légions polonaises en Italie et sur le Danube. Colonel du 6e de ligne, à l'époque du duché de Varsovie, il se distingua à Gova et à Sandomierz en 1809, fut fait général de brigade par Napoléon dans la retraite de Russie, et suivit la fortune de la France dans les campagnes de 1813 et 1814. Il était officier de la Légion d'Honneur.

Lors de la création du nouveau royaume de Pologne, l'empereur Alexandre confia à Sierawski le commandement de sa garde à pied; mais Sierawski n'était point homme à se plier aux exigences du régime introduit dans l'armée polonaise par le fameux grand duc Constantin; il fut donc mis bien vite à la retraite. Le lendemain de la nuit du 29 novembre 1830 Sierawski fut le premier d'entre les officiers généraux polonais qui se joignit au mouvement, et, nommé bientôt après commandant à Zamosc, il répondit à un messager du czar, qui le sommait de rendre cette forteresse et traitait l'insurrection de simple échauffourée de jeunes gens :

« Dites à votre maître que c'est un homme à cheveux blancs qui la défendra. »

Placé à la tête d'un corps de 5 à 6 mille hommes de nouvelles levées, le général Sierawski soutint le 16 août à Wronow un combat remarquable contre les forces plus que doubles du général Kreutz; et s'il éprouva le lendemain un grave échec à Karmierz, il réussit au moins à ne pas perdre une seule pièce d'artillerie. Après la bataille d'Ostrolenka, Sierawski eut le commandement de la cinquième division d'infanterie et suivit à sa tête les autres phases de la campagne jusqu'à l'entrée du corps de Ramorino, dont elle faisait partie en Gallicie.

Plus que sexagénaire, n'ayant d'autre fortune que son grade et père d'une nombreuse famille, le général Sierawski aima mieux se résigner à l'exil que de chercher à obtenir sa grâce. Il est mort sur la terre étrangère dans une position approchant du dénuement, après avoir servi son pays pendant près d'un demi-siècle dans divers postes élevés. Son patriotisme ne s'est jamais démenti; la Pologne honorera toujours sa mémoire.

L'émigration polonaise en France s'est vu récemment enlever par la mort l'une de ses notabilités militaires, le colonel Aloïse Janowicz. Né en 1794, il avait fait sous l'empire les campagnes de 1812 et 1813; il y obtint la décoration polonaise comme officier dans le 17e de lancier. La révolution de 1830 le trouva capitaine et commandant d'escadron au 3e de lanciers; dans le cours de la campagne il arriva au grade de colonel, et eut sous ses ordres le 13e de la même arme.

Il suivit le général Dembinski en Lithuanie, et contribua pour beaucoup au succès de la célèbre retraite exécutée par ce général. Le colonel Janowicz était un officier de cavalerie très distingué, car il joignait à un brillant courage et à la justesse du coup d'œil sur le champ de bataille toutes les connaissances spéciales et une rare activité. Père de famille et placé dans des circonstances qui auraient facilité sa réconciliation avec le gouvernement russe, il préféra suivre le drapeau de son pays jusque dans l'exil, et y supporter de longues et rudes privations; aussi a-t-on vu presque tous ses compatriotes présents à Paris assister à son modeste convoi au cimetière du Mont-Parnasse, où l'abbé Jélowicki, le colonel Chotomski et le major Rudzki ont payé un juste tribut à sa mémoire.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur* publie ce matin un décret du président de la République qui ouvre au ministre des finances, sur l'exercice de 1849, un crédit extraordinaire de 522,019 fr. 83 centimes, nécessaire pour le remboursement des intérêts et de l'amortissement exigible au 1er septembre 1849, de la partie afférente à la garantie de la France sur l'emprunt contracté en 1832 par le gouvernement grec.

La régularisation de ce crédit sera proposé à l'Assemblée législative lors de sa prochaine réunion.

— L'annonce faite par quelques journaux de la prochaine convocation de l'Assemblée nationale est complètement inexacte. La proposition n'en a pas même été faite dans le sein de la commission permanente. (*Moniteur universel.*)

— Nous avons annoncé la nomination de l'amiral Baudin à la préfecture maritime de Toulon. Un fait grave qui nous a été signalé depuis longtemps et que nous espérions voir démentir publiquement, car il est ici de notoriété publique, s'est passé à l'occasion de cette nomination.

On assure que M. Hamelin n'a accepté la préfecture maritime qu'à la condition que son fils, sorti *fruit sec* et le dernier de l'école de Brest, serait réintégré; ce qui a forcé le ministère à réintégrer en même temps dix autres élèves, également *fruits secs*, mais placés avant lui.

Nous nous abstiendrons de toutes réflexions, pour le moment, sur cet acte déplorable. Nous espérons encore que des explications satisfaisantes seront données au publics, qui se souvient que sous la monarchie même, jamais ministre de la guerre n'aurait osé faire ce que vient d'accomplir le ministre de la marine.

(*Démocrate du Var.*)

— Encore une saisie de la *Ruche de la Dordogne*! Depuis le 13 juin, seize numéros, huit saisies.

— On lit dans le *Censeur* de Lyon, du 27 :

M. Baume de Lyon, ancien capitaine de la garde républicaine, se trouvait dans notre ville quand éclata l'insurrection de juin. Il n'y prit aucune part; douze ou quinze jours après, il voulut retourner à Paris et se présenta à l'Hôtel de Ville pour faire viser son passeport. Il dut le laisser, comme cela se pratique d'ordinaire; mais quand il revint pour le retirer, il fut arrêté dans les bureaux, déposé à la cave, puis transféré à la prison de Roanne.

Après cinquante jours de prison préventive, M. Baume a été mis en liberté vendredi soir.

— La cour d'assises du Rhône a condamné hier le frère Nailhac, directeur de l'école chrétienne à Sainte-Foy-lès-Lyon, à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Les débats, qui ont eu lieu à huit clos, ont révélé des détails épouvantables, qui font du frère Nailhac le digne acolyte du frère Léotade.

Si une telle condamnation eût atteint un instituteur primaire ou un professeur de l'Uuniversité, quel triomphe pour nos journaux légitimistes, et comme ils auraient poussé leur cri de guerre habituel : « Liberté d'enseignement! »

Nous ne les imiterons pas; nous avons encore le cœur soulevé par toutes les infamies dont ce procès était plein. Le public tirera lui-même la conclusion qu'il renfer ne.

— M. Molé est toujours à son château de Champlâtreux; il viendra à Paris jeudi prochain pour assister à la réunion de la commission des vingt-cinq. On dit que la plus grande partie des ses membres assistera aussi à cette séance qui présentera quelque importance.

— On lit dans le *Journal de Belfort* :

« Un drame entouré de circonstances épouvantables s'est passé à Beaucourt (Haut-Rhin) le 14 de ce mois. Le nommé Absalon Schaller, âgé de onze ans, avait proposé à Jacques Hirn, âgé de neuf ans, une promenade dans la forêt communale, sous prétexte d'y chercher un manche de fouet. Mais, avant de s'y rendre, Schaller avait eu soin, en passant devant la demeure de ses parents, de se munir d'un bâton gros et court et d'un couteau à lame droite.

« Dans le bois, Hirn s'étant baissé pour couper une branche de coudrier, Schaller lui asséna derrière la tête un coup de gourdin appliqué avec tant de violence que le malheureux, en tombant, s'enfonça dans le crâne les tronçons de tige qui se trouvaient au pied de l'arbre. Ensuite Schaller acheva sa victime à coups de couteau. Cette soif de sang, cette fureur effrénée se calma devant le besoin d'éloigner les soupçons. A cet effet, il déshabilla le cadavre, et alla conter aux parents de Hirn une histoire forgée pour la circonstance.

» Mais bientôt ce petit monstre fut forcé d'avouer que son cœur plein d'envie n'avait pu supporter la vue du bien-être matériel dont Hirn était entouré dans sa famille, et qu'il l'avait tué dans le but de se faire adopter par ses parents, afin d'être mieux nourri qu'il ne l'était chez lui. Du reste, l'homme le plus féroce et le plus endurci dans le crime n'aurait pas raconté les détails de ce drame avec une tranquillité d'esprit plus grande que celle dont le meurtrier a fait preuve en présence de la foule assistant à la levée du cadavre de Hirn. Préméditation, suite, profondeur, rien ne paraît avoir manqué à l'exécution de cette atroce vengeance. »

— On lit dans le *Franc-Comtois* :

« En quinze jours, le canton de Champagnole a eu quatre incendies considérables : le premier a eu lieu à Palentenouse; le deuxième, à Andelot, dans la nuit de vendredi à samedi, du 17 au 18 août; le troisième, à Andelot, le lundi 20 août, à cinq heures de l'après-midi; le quatrième, à Sappois, le mercredi 22 août, à huit heures du matin.

A Sappois, le feu a pris dans une cheminée de cuisine. En un quart-d'heure, cinq maisons unies ensemble, renfermant six ménages, ont été enveloppées par les flammes.

Les pompiers de Champagnole se sont empressés d'accourir; ils sont arrivés à temps pour préserver une maison appartenant au capitaine, qui, si elle eût été embrasée, eût mis le feu à tout le village. Un quart d'heure plus tôt, ils auraient pu sauver une autre maison isolée; le retard des chevaux de poste est seul cause de cet accident; les pompiers étaient prêts, bien plus, ils ont traîné leur pompe pour abréger la distance.

Arrivés sur le lieu du sinistre, ils sont demeurés un quart d'heure avant de savoir où trouver de l'eau, car tous les habitants étaient occupés à sauver leurs meubles, à garantir leurs maisons.

Pour parer à cet inconvénient, chaque canton devrait posséder un plan de toutes les communes qui le composent, indiquant les puits, les citernes, les sources, les ruisseaux, et leur distance de chaque maison. Par ce moyen, les pompiers marcheraient droit à l'endroit le plus proche qui pourrait fournir de l'eau.

— Le 25 courant, un incendie a éclaté à Goux, canton de Dole. Deux maisons et des grangeages remplis de céréales ont été consumés.

— On assure que les vignes du territoire de Dole ont été grêlées en partie dans la journée de dimanche dernier.

— Le *Sun* rapporte, d'après une correspondance directe de Pesth, que le célèbre pont suspendu entre cette ville et Bude n'a point sérieusement souffert; la mine que les Autrichiens ont fait jouer lors de leur retraite ayant manqué son plein effet grâce à des circonstances indépendantes de leur volonté, et le général Dembinski ayant condescendu en juillet dernier à suivre l'avis d'un ingénieur anglais, M. Clark, d'après lequel on se borna à démonter certaines parties du pont et à les mettre temporairement en sûreté. Ce monument, un des chefs d'œuvre de l'art moderne, doit donc sa conservation à un heureux accident d'abord, puis à une noble décision du général Dembinski.

— On écrit de Châteauroux au *Moniteur du soir* :

« La cour d'assises de l'Indre, dans son audience du 28 août, a rendu une décision importante dans une affaire relative à l'association de la *Solidarité républicaine*.

« Trois des chefs de cette société, du département de l'Indre, avaient été renvoyés devant la cour d'assises.

« Me Michel (de Bourges), représentant du peuple, était venu présenter leur défense. Malgré son talent et ses efforts, ils ont été condamnés : l'un, à huit mois de prison : les deux autres, à six mois de la même peine.

« L'accusation a été soutenue avec beaucoup de force par M. Martines, procureur de la République.

« C'est le second verdict de condamnation que, dans deux sessions successives, le jury de l'Indre rend sur la même question. »

— Le *Moniteur* ne contient pas aujourd'hui la situation de la Banque de France et de ses succursales.

— A compter de demain samedi, 1er septembre, le prix du pain dans Paris est fixé ainsi qu'il suit :

Pain de 1re qualité, à 31 centimes le kilogramme.
Pain de 2e qualité, à 24 centimes le kilogramme.

— C'est décidément demain dimanche, 2 septembre, que doit avoir lieu l'inauguration du chemin de fer d'Épernay, par M. le président de la République.

Le convoi spécial du président et sa suite partira dimanche dans la matinée.

— Le contre amiral Vaillant, commandant en second l'escadre d'évolutions, est arrivé le 25 août à Toulon. Il s'est rendu le 26 en rade, et a immédiatement arboré son pavillon à bord du vaisseau le *Jemmapes*.

— La haute cour de justice sera convoquée à Versailles le 8 octobre. Le parquet se composera de M. Baroche, procureur général; de MM. Suin et de Royer, avocats-généraux, et de M. Lévesque, substitut.

L'acte d'accusation est déjà complètement imprimé.

— Le conseil d'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais) a émis le vœu que la Constitution fût révisée et que l'époque de la réélection du président fût reculée.

M. Lebeau a proposé l'ordre du jour pour un vœu qu'il regarde comme inconstitutionnel et contre lequel il proteste.

M. Wattebled s'est opposé à l'ordre du jour et a demandé le renvoi à la commission.

M. Boutry a demandé l'application pure et simple du règlement qui dispose que, sur la demande d'un seul membre du conseil, le renvoi sera obligatoire. Il a cité un précédent complètement identique.

M. Plichon a parlé dans le même sens.

Le renvoi a été prononcé.

— M. Teste, qui avait été réintégré à la prison de la Conciergerie, en exécution de la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, a obtenu, après de nouvelles contestations de médecins délégués, d'en être extrait de nouveau pour être reconduit dans la maison du docteur Puzin, à Chaillot. Les mêmes agents du service de sûreté qui l'avaient accompagné avant-hier dans sa translation l'ont ramené hier dans l'appartement situé au rez de chaussée sur le jardin. (*Gazette des Tribunaux.*)

— M. de Salinis, évêque d'Amiens, a fait, mercredi 29 août, son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Selon la coutume de ses prédécesseurs, M. de Salinis était descendu à Saint-Acheul pour y prier sur le tombeau de saint Firmin, premier évêque d'Amiens.

— Mme de Mirbel, si connue par son beau talent de miniaturiste, et femme du professeur du Jardin-des-Plantes, est morte hier à Paris.

— La police s'occupe avec une grande activité de la recherche, dans Paris et la banlieue, des forçats libérés qui ne manquent jamais, à la fin de chaque saison d'été, d'y abonder dans l'espérance de faire avec impunité des vols importans à l'aide du mouvement qu'occasionne le moment des vacances.

Moins chanceux cette année que d'ordinaire, grâce sans doute au renouvellement du personnel et à la précision des mesures prises, presque tous les réclusionnaires et les forçats qui étaient ainsi venus, en rompant leur ban de surveillance, chercher dans le département de la Seine à exercer leur coupable industrie, ont été arrêtés. Dans les seules journées d'hier et d'aujourd hui, six ont été amenés au dépôt de la Préfecture et mis à la disposition de la justice.

— Un réclusionnaire libéré a été arrêté ce matin en état de rupture de ban, rue de l'Arbre-Sec. Ce repris de justice est prévenu de participation plus ou moins directe au vol récemment commis quai aux Fleurs, 13, au préjudice de Me Duez jeune, chez lequel il avait été pendant quelque temps employé.

— Il vient de mourir, à l'hôpital Cochin, un des originaux les plus curieux de notre époque, d'ailleurs si curieuse. Jules-André Guéret se voyant à vingt cinq ans une fortune considérable, résolut de ne pas se marier. Il convertit tous ses immeubles en argent comptant; et pour ne point essuyer de banqueroutes ou de dépréciation de propriétés, il garda son argent chez lui.

Il avait fait ce calcul : La vie de l'homme sobre est de soixante-dix ans, celle de celui qui ne s'épargne aucun plaisir doit être de cinquante-cinq, mettons soixante. Ainsi, toutes mes espérances ne doivent pas aller au-delà de ce terme; en tout cas, le suicide est là.

Il distribua son argent en sommes égales qui devaient être dépensées chaque année. Ce partage était si juste, que la soixantième année expirée il ne devait rien rester à Gueret, et il exécuta ce plan avec le plus grand scrupule.

Mais, hélas! il avait compté sans l'amour de la vie, car depuis 1843, ayant passé le terme qu'il s'était prescrit, il avait pris son malheur en patience, et devenu vieux et gueux, il s'était établi sur le quai des Célestins avec une petite boîte et quelques paquets d'allumettes, et vivait de la charité des passants. Il avait composé ce distique, qu'il portait écrit sur un morceau de carton :

Ayez pitié, passans, du pauvre André Guéret
Dont la vie est plus longue, hélas! qu'il ne croyait.

Enfin le choléra vient de l'enlever, au grand désespoir des artistes de l'Ile Saint-Louis, dont il amusait les loisirs par ses piquants souvenirs de jeunesse. Un jour, peut-être, quelque hardi biographe écrira, en un feuilleton, la vie de cette victime de la précaution mathématique.

— Hier, vers midi, une jeune femme, dont la physionomie était empreinte d'une grande pâleur, accosta, au devant de l'entrée principale de l'église Saint-Etienne-du-Mont, un jeune garçon auquel elle remit un enfant nouveau né. Elle annonça qu'elle allait bientôt revenir... Cette jeune femme entra dans l'église. Après deux heures d'attente, le jeune garçon se mit à la recherche de celle qui lui avait confié son précieux fardeau; mais elle avait disparu.

M. Hubaut jeune, commissaire de police du quartier Saint-Jacques, averti aussitôt, a dressé procès verbal de cet abandon. Il a présenté l'enfant à la mairie du 12e arrondissement pour qu'il lui fût donné un état civil. Il a reçu les noms de Jules Saint-Etienne. Cette formalité remplie, il a été placé à l'hospice de la Maternite.

— On lit dans la *Patrie* :

« On annonce comme chose certaine, dans les salons diplomatiques, que M. Lucien Murat va être envoyé comme ambassadeur de la République française à Madrid.

— Le citoyen J. B. Ch. Paya, arrêté à la suite de l'affaire du 13 juin, et renvoyé devant la haute cour de Versailles, a confié la direction de la *Correspondance démocratique* qu'il fonda l'an dernier, au citoyen F. Dabadie, ancien rédacteur de la *Réforme* et ancien rédacteur en chef du *Journal de la Meuse*. Le citoyen Paya ne pouvait pas faire un meilleur choix.

— Après six semaines de clôture, l'Opéra rouvrira ses portes lundi prochain 3 septembre. La rentrée de Mlle Carlotta Grisi dans le *Diable à Quatre* inaugurera dignement cette solennité; Mlle Plunkett remplira le rôle de la comtesse. Le spectacle commencera par *Lucie*.

— Mme Ugalde chantera aujourd'hui, à l'Opéra-Comique, son adorable rôle de Coralini dans le *Toréador*, qui sera précédé du *Châlet*, un autre chef d'œuvre de M. Adam, et suivi des *Rendez-vous Bourgeois*, cette merveilleuse bouffonnerie, si bien jouée par Riquier, Sainte-Foy et Mlle Lemercier.

— Incessamment, réouverture de l'Odéon, par le *Trembleur* et la *Jeunesse du Cid*, retardée par indisposition.

— Au Gymnase Dramatique, foule toujours plus nombreuse, pour rire à gorge déployée aux *Sept Billets*, et pleurer avec *Mauricette*, si touchante sous les traits de Mme Rose Chéri. Impossible de trouver une plus heureuse composition.

— Les Folies-Dramatiques offrent au public parisien un spectacle d'un vif attrait : *OEil et Nez*, *Madame Grégoire*, *le Cauchemar de son propriétaire*, suivis de *Un Troupier dans les confitures*, composent une charmante soirée, à la quelle la mélancolie la plus noire ne résisterait pas.

Le Rédacteur-Gérant : **EUGÈNE CARPENTIER.**

Bourse de Paris du 31 août.

Avant la Bourse. — On s'occupait encore beaucoup matin de la nouvelle que des troupes russes se rapprochaient de la frontière Suisse du côté du Voralberg et du Tyrol, et cette nouvelle maintenait la rente à 89 45 (à 10 c. au-dessous du cours de la cote d'hier). Cependant comme les gazettes d'Allemagne arrivées ce matin ne confirment pas cette nouvelle, la rente inclinait à la hausse.

Une heure et demie. — Le début de la Bourse était en hausse de 89 60 à 89 70; mais la rente était lourde; on faisait des efforts pour écraser les cours avant la réponse des primes.

Deux heures. — On répond les primes du 3 0[0 à 55 10 et celles du 5 0[0 à 89 60.

Trois heures. — Aussitôt après la réponse des primes le mouvement s'est déclaré en hausse, par suite de quelques retenues de rentes en liquidation. Le 5 0[0 a monté à 89 90 et il est retombé pour la clôture à 89 80.

Le 3 0[0 a été bien tenu pendant toute la Bourse, de 55 10 à 55 30, et il reste à 55 25.

La Banque a monté de 10 à 2,300.

Les fonds étrangers étaient en hausse, les ducats de Naples ont fait 86, le nouvel emprunt de Naples 85, l'emprunt ancien du Piémont était à 890, le nouveau à 825, l'emprunt Romain à 75.

Les anciennes obligations de la Ville ont monté de 10 à 1,250, les nouvelles de 5 à 1,170, les jouissances des quatre canaux ont fait 80.

Les chemins de fer sont sans variations. Le Nord à 423 75, Strasbourg à 353 75, Nantes à 303 75, Orléans à 760, Rouen à 530, le Havre à 260, Marseille de 223 75 à 222 50, Vierzon à 305.

Après la Bourse à quatre heures le 5 0[0 était à 89 75.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0[0 j. du 22 mars.	89 60	89 90	89 60	89 80	» »
4 1[2 0[0 j. du 22 mars.	79 »	» »	» »	79 »	» »
4 0[0 j. du 22 mars.	71 »	» »	» »	71 »	» »
3 0[0 j. du 22 déc.	55 10	55 30	55 10	55 25	» »
Action de la Banque.	2290 »	2300 »	2290 »	2300 »	» »
Obligations de la Ville	1165 »	1170 »	1167 50	1170 »	» »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	» »
4 can., Act. de jouis...	80 »	» »	» »	80 »	» »
Bourgogne, j. d'avril.	» »	» »	» »	» »	» »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	» »
Mine de la Grand'-Combe	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2725 »	» »	» »	2725 »	» »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	86 »	Belgique, Emp. 1840..	96 1[2
Emprunt romain.........	75 »	Belgique, Empr. 1842.	96 1[4
Emprunt d'Haïti.........	» »	Belgique, Trois 0[0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1[2 hollandais....	» »
Dette passive............	» »	Empr. portugais 5 0[0..	» »
Trois 3 0[0 1841..........	33 5[8	Emprunt du Piémont..	890 »
Dr Dette intérieure......	» »	Lots d'Autriche.........	» »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	405 »	405 »	» »
	Versaille, R. D.	210 »	210 »	» »
	Versailles, R. G.	165 »	166 25	» »
	Paris à Orléans,	760 »	760 »	» »
	Paris à Rouen,	530 »	540 »	» »
	Rouen au Havre,	260 »	260 »	» »
	Avignon à Marseille,	223 75	222 50	» »
	Strasbourg à Bale,	102 50	102 50	» »
	Du Centre,	305 »	305 »	» »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
	Orléans à Bordeaux,	400 »	400 »	» »
	Du Nord,	423 75	423 75	» »
	Paris à Strasbourg,	353 75	353 75	» »

SPECTACLES DU 1er SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — Lundi 3 septembre réouverture.
THÉATRE-FRANÇAIS. — La Chute de Séjan, la Ligue des Amants.
OPÉRA-COMIQUE. — Le Toréador.
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Trembleur.
THÉATRE HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental.
VAUDEVILLE. — Une semaine à Londres, le troisième Numéro de la Foire aux idées.
VARIÉTÉS. — Lord Spleen, Lorettes et Aristos, les Caméléons, le marquis de Carabas.
GYMNASE. — Mauricette, les Sept Billets.
THÉATRE MONTANSIER. — Le Groum, un Oiseau de passage, une Chaîne anglaise, les Atômes Crochus.
PORTE SAINT-MARTIN. — L'Etoile du Marin, l'Hôtel de la Tête Noire.
AMBIGU-COMIQUE. — Le Juif Errant.
FOLIES-DRAMATIQUES. — Un troupier, OEil et Nez, Mme Grégoire, le Cauchemar de son propriétaire.
DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'avocat sans cause, aux Innocents les mains pleines, Paris l'été.
THÉATRE-CHOISEUL. — Un bureau d'omnibus, le Petit Prophète, Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des Républiques.
THÉATRE DU LUXEMBOURG. — La Nuit du 16 avril, une Nuit au Château, le docteur Robin, l'Avocat pédicure.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.